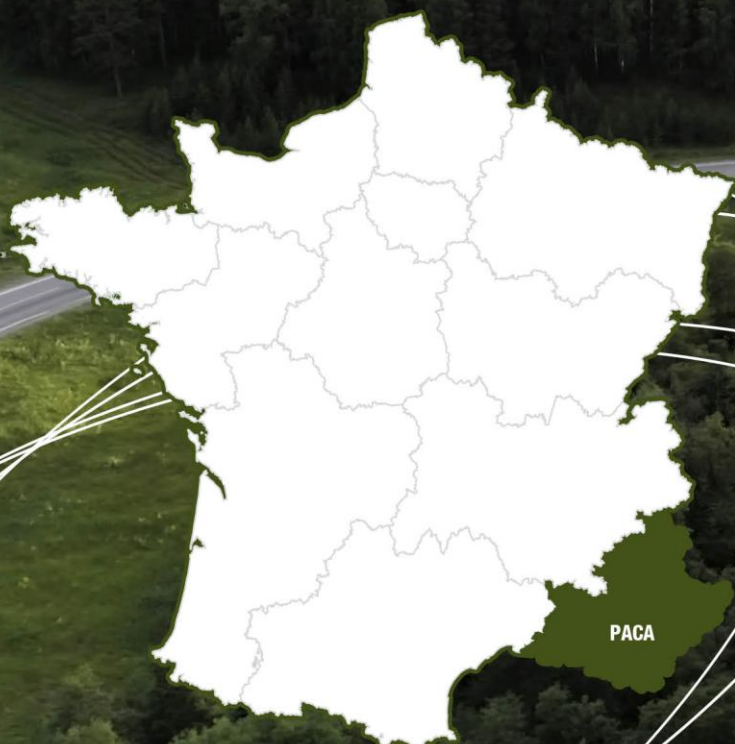




# RAPPORT 2024 > PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

de l'Observatoire Prospectif  
des métiers et des qualifications  
dans les Transports  
et la Logistique



PACA

Avec la participation  
de l'AFT et de  
l'OPCO Mobilités



# RAPPORT 2024 DE L'OPTL

## > PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

368 boulevard Henri Barnier  
13321 MARSEILLE CEDEX 16

Tél. 04 91 46 65 55

[paca@optl.fr](mailto:paca@optl.fr)

### Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Provence-Alpes-Côte d'Azur grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2023 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

# Sommaire

<b>Sommaire .....</b>	<b>3</b>
<b>Edito .....</b>	<b>4</b>
<b>Champ d'application et d'observation.....</b>	<b>5</b>
<b>L'emploi et les employeurs de la Branche .....</b>	<b>9</b>
<b>La localisation des emplois.....</b>	<b>14</b>
<b>Les effectifs salariés .....</b>	<b>18</b>
<b>Les caractéristiques des emplois .....</b>	<b>21</b>
<b>La typologie des métiers .....</b>	<b>24</b>
<b>Rémunération.....</b>	<b>27</b>
<b>La démographie.....</b>	<b>29</b>
<b>La formation dans la Branche .....</b>	<b>36</b>
<b>La dynamique de l'emploi .....</b>	<b>45</b>
<b>La prospective globale pour la région.....</b>	<b>49</b>

# Edito

Cette édition du rapport OPTL Provence-Alpes-Côte d'Azur dresse le bilan 2023 de l'emploi et de la formation dans les transports et la logistique. Une année marquée dans notre région par un léger repli de l'emploi dans la branche transports et activités auxiliaires du transport probablement dû à une conjoncture incertaine.

Avec un taux de croissance négatif de -0,26% en 2023, inférieur de 0,5 points à celui constaté au niveau national, ce sont aujourd'hui 57 024 salariés qui œuvrent au quotidien dans les 3 876 établissements de notre secteur en région pour le bénéfice de la population, que ce soit en transports de marchandises, transports de voyageurs ou en transports sanitaires.

Si la situation en 2022 avait été exacerbée par les conséquences directes de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, tension qui a conduit à de naturelles incertitudes, la résilience des entreprises et de leurs salariés a permis de faire face au ralentissement de la croissance du PIB. Le PIB croît de 0,9 % sur 2023, après une progression de 2,5 % en 2022.

Cette nouvelle édition du rapport OPTL met en lumière certains indicateurs sur le développement de l'emploi des jeunes et de la mixité dans nos métiers, et la manière dont nous pouvons collectivement œuvrer pour promouvoir nos métiers auprès d'un plus large public en quête d'emplois durables et non délocalisables. Nos métiers ont un sens, et nous devons le faire savoir plus encore.

Nous saluons le travail effectué par l'ensemble des partenaires (Etat, Région, Education Nationale, Prescripteurs, ...) en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour faire connaître et reconnaître notre profession, d'autant que les nouvelles technologies, la décarbonation, l'immédiateté souhaitée par les consommateurs entraînent d'ores et déjà des mutations dans nos métiers, qui vont encore s'accélérer.

Des actions ont été récemment initiées avec le soutien des services de la DREETS sur la prévention des risques métiers et le développement de la RSE dans notre profession. Il nous sera sans doute nécessaire de porter prochainement une réflexion sur la mise en œuvre d'un contrat d'objectif territorial Transport-Logistique permettant d'anticiper les besoins en compétences à venir, d'ajuster au mieux l'offre de formation aux possibilités de l'emploi, de concourir à l'effort global d'élévation du niveau de qualification de la population eu égard aux exigences socio-économiques de la région et aux besoins des entreprises en termes de compétences, de favoriser l'insertion professionnelle et l'égalité des chances. En résumé, il nous faut valoriser et rendre plus attractif le secteur qui a vu croître sur la décennie ses effectifs de 27% avec plus de 12 300 collaborateurs supplémentaires dans notre région.

Nous profitons de cette introduction pour remercier très chaleureusement, comme il se doit, tous les partenaires publics qui nous transmettent leurs données statistiques, les chefs d'entreprises ou leurs représentants qui participent et acceptent de répondre à nos questionnaires lors des visites et sollicitations, permettant à l'équipe de l'AFT Provence-Alpes-Côte d'Azur de rédiger ce rapport. Vos informations sont précieuses pour affiner les données. Merci également à l'OPCO Mobilités pour son aide.

François SANCHIS  
Président de l'OPTL PACA

Victor FARAMIA  
Vice-président de l'OPTL PACA

# Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1<sup>er</sup> février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et une CPC Mobilité et Logistique placée sous l'administration de l'Education Nationale.

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

➤ Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Les secteurs d'activité relevant de la CCNT		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(\*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

➤ Les familles professionnelles relevant de la Branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la Branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En **Provence Alpes Côte d'Azur**, on met ainsi en évidence que :

- 41% des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la Branche regroupe 58% des conducteurs routiers et grands routiers et 22% des conducteurs livreurs.
- 52% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche conventionnelle du transport routier. 45% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 3% des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La Branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

## ➤ Méthodologie

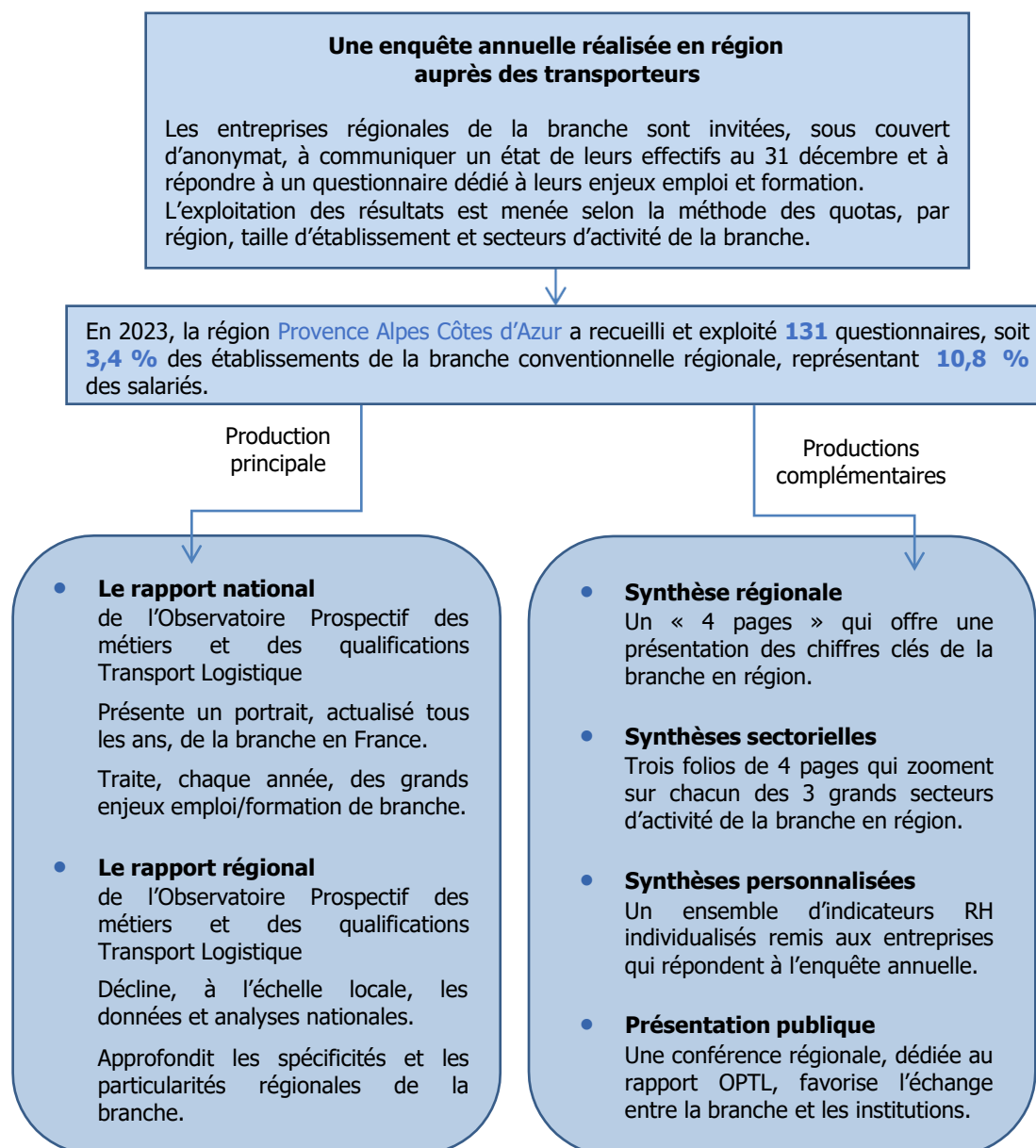
### « Calage » des données d'enquête sur les statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'URSSAF CAISSE NATIONALE qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

### Mise à jour des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE 2009-2019

Les séries URSSAF CAISSE NATIONALE pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'URSSAF CAISSE NATIONALE, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'URSSAF CAISSE NATIONALE. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE mises à jour.

## ➤ Livrables





# L'emploi et les employeurs de la Branche

## Les établissements

Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité. Selon les définitions de l'INSEE, une entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

Il existe deux grandes catégories (ou familles) :

- l'entreprise individuelle qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de son exploitant (commerçant, artisan, profession libérale) ;
- l'entreprise dite personne morale : société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL). Un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée, mais dépendant juridiquement d'une entreprise. C'est le lieu où est effectivement exercée l'activité (magasin, atelier).

### Etablissements employeur par activité au 1er janvier 2023

	Etablissements en région	% en région	Etablissements en France	% en France
<b>Transport routier de marchandises</b>	2 117	55%	25 506	61%
<b>Transport routier de voyageurs</b>	260	7%	2 692	6%
<b>Déménagement</b>	171	4%	1 277	3%
<b>Location</b>	102	3%	1 103	3%
<b>Auxiliaires de transport</b>	512	13%	4 706	11%
<b>Prestataires logistiques</b>	168	4%	1 633	4%
<b>Transport sanitaire</b>	547	14%	4 827	12%
<b>Ensemble de la branche</b>	<b>3 876</b>	<b>100%</b>	<b>41 744</b>	<b>100%</b>

Source : URSSAF caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

### Etablissements sans salarié par activité au 1er janvier 2022

	Etablissements en région	% en région	% en France
<b>Transport routier de marchandises</b>	8019	82%	87%
<b>Transport routier de voyageurs</b>	508	5%	4%
<b>Déménagement</b>	278	3%	2%
<b>Location</b>	141	1%	1%
<b>Auxiliaires de transport</b>	411	4%	3%
<b>Prestataires logistiques</b>	139	1%	1%
<b>Transport sanitaire</b>	245	3%	2%
<b>Ensemble de la branche</b>	<b>9 741</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnelle tableau de source INSEE ci-dessus est identique à celui du rapport OPTL 2022. En effet, au moment de l'édition du présent rapport, l'INSEE n'était pas encore en mesure de fournir des données actualisées relatives aux entreprises et établissements du fait d'une refonte de son système d'information

## Créations d'établissements enregistrées au cours de l'année 2023

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
<b>Entreprises avec ou sans salariés</b>	5 554	34	27	5 615
Evolution 2023 / 2022	-21%	-11%	42%	-21%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

En 2023, près de 61 000 établissements ont été créés dans la Branche, dont plus de 5 500 en PACA. Les baisses de créations s'observent dans l'ensemble des secteurs, hormis le transport sanitaire. Nous constatons une augmentation des créations d'établissement au niveau national (+9%) alors que leur nombre baisse dans notre région (-21%).

Au moins deux raisons expliquent cette baisse des créations d'établissements.

D'abord, l'INSEE semble avoir décidé de mettre en « non-diffusion » les informations concernant les entités « auto-entrepreneurs » et entreprises individuelles, ce qui explique qu'un certain nombre de créations ne soient pas parvenues à notre connaissance.

Ensuite, les créations d'établissements ont été ralenties par les difficultés de mise en place du « guichet unique » dématérialisé dont l'utilisation est obligatoire depuis le 1er janvier 2023 pour toutes les entreprises, quelle que soit leur forme juridique ou leur activité. Désormais, les formalités de création, de modification et de cessation d'activité doivent ainsi être réalisées en ligne sur le guichet des formalités des entreprises. Il remplace les centres de formalités des entreprises (CFE) qui sont supprimés.

## Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2023

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	214	17	10	241
Evolution 2023 / 2022	7%	6%	-44%	3%
Entreprises sans salariés	260	11	3	274
Evolution 2023/ 2022	-61%	-31%	0%	-60%
Non déterminé	3 921	25	2	3 948
Evolution 2023/2022	43%	-178%	-60%	44%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...)

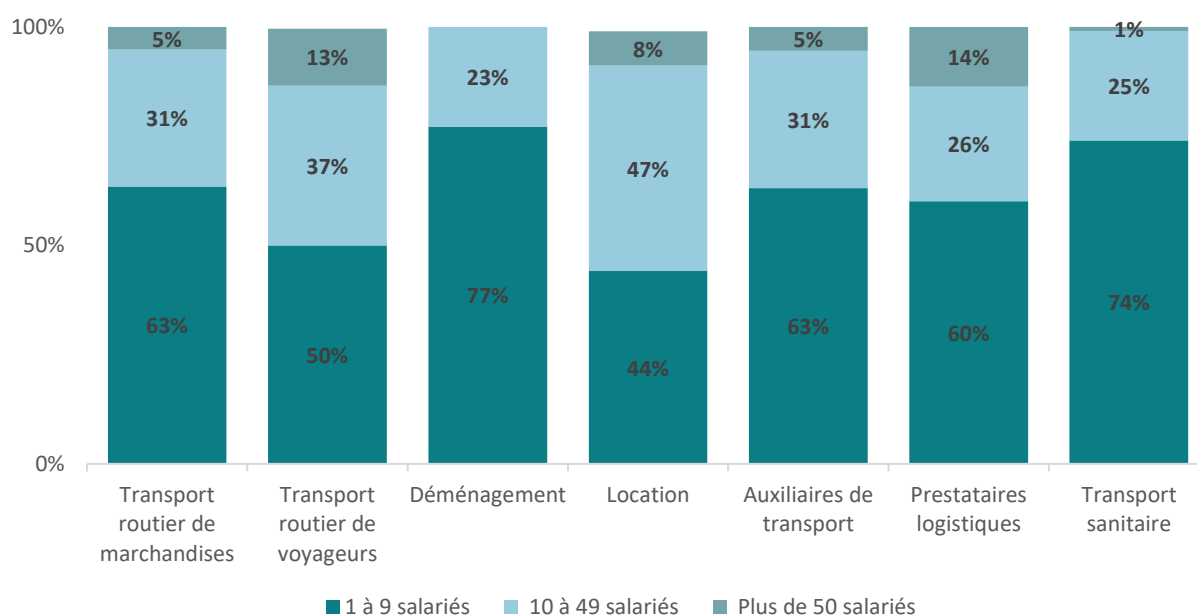
En 2023, on observe une hausse des défaillances d'entreprises et cessations d'activité de 21% dans la Branche. Leur nombre s'élève ainsi à plus de 42 400 au niveau national, dont 3 948 en PACA.

En PACA, 99% de celles-ci sont enregistrées dans le transport de marchandises et 85% uniquement pour le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier », qui correspond à l'activité de transport et livraison de colis, activité très développée pendant la crise sanitaire à la suite de l'augmentation du e-commerce, mais qui marque un repli en 2023.

Dans 96% des cas, il s'agit de cessations d'activité. Ainsi, les petites entreprises qui commençaient à rencontrer des difficultés ont préféré se mettre en cessation d'activité plutôt que d'aller vers une procédure judiciaire.

## Les caractéristiques des employeurs

### Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2023



En 2023, et après une hausse de 0.9 % l'année précédente, **le nombre d'établissements de la Branche avec salariés en PACA régresse de -1,02 % avec 3 876 établissements.**

Le nombre d'établissements employeurs dans le transport marchandises baisse (-25). On constate également une légère baisse du nombre d'établissements en voyageurs (-3), en transports sanitaires (-7) et dans les activités auxiliaires du transport (-6).

Rappelons qu'en 2022, 64 % des établissements de la branche en PACA comptaient moins de 10 salariés (57% au niveau national), 31% employaient entre 10 et 49 salariés (35% au niveau national), et 5% avaient un effectif de 50 salariés et plus (8% au niveau national).

Le secteur des déménagements est le secteur qui compte le plus faible effectif par établissement. On notera également, que plus de 13 % des établissements de transports de voyageurs, et 14% des prestataires logistiques ont des effectifs de 50 salariés et plus (21% en TRV et 13% en PRL au niveau national).

## Répartition des établissements employeurs par département et par activité au 31 décembre 2023

	04	05	06	13	83	84	TOTAL
AUX	2	1	84	349	30	46	512
DEM	3	3	56	66	34	9	171
LOC	4	2	13	45	19	20	102
PRL	2	4	31	97	17	18	168
TRM	26	52	349	1 056	308	325	2 117
TRS	13	16	134	234	72	78	547
TRV	17	25	79	74	42	23	260
<b>BRANCHE</b>	<b>66</b>	<b>103</b>	<b>746</b>	<b>1 921</b>	<b>521</b>	<b>519</b>	<b>3 876</b>

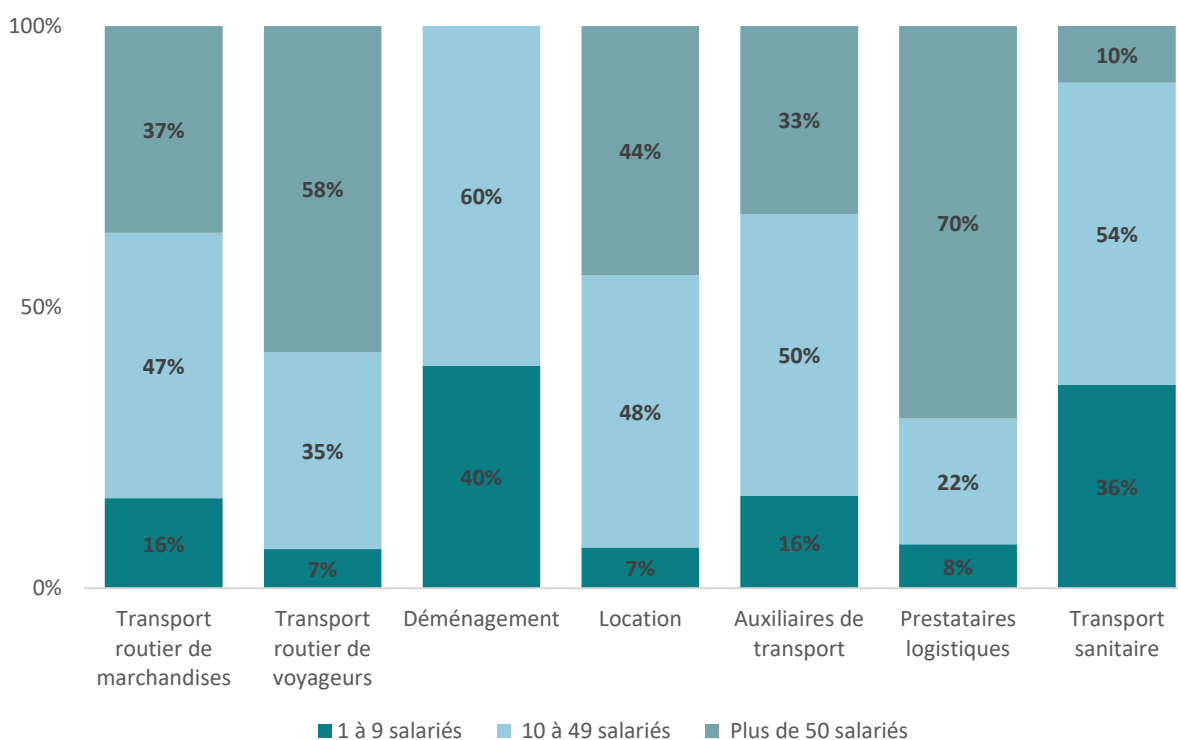
Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Près de la moitié des établissements employeurs de la branche sont situés dans le département des Bouches-du-Rhône.

Cette concentration touche plus particulièrement les activités auxiliaires du transport, les activités de location avec conducteurs, les prestataires logistiques et activités de transports de marchandises au sens large.

A contrario, les secteurs des déménagements, des transports de voyageurs et des transport sanitaires sont représentés de manière plus diffuses sur les départements de la région. On notera par exemple un plus grand nombre d'établissements de transports de voyageurs dans les Alpes-Maritimes que dans les Bouches-du-Rhône.

## Effectif salarié par activité et classe de taille au 31 décembre 2023



- 5 % des établissements de la région PACA comptent plus de 50 salariés, ces derniers emploient 38 % des effectifs,
- 46 % des effectifs travaillent dans les 31% d'établissements qui ont entre 10 et 49 salariés,
- 16% des effectifs de la branche sont répartis dans près des 2/3 des établissements de PACA (64%).

### Répartition des **effectifs** par département et par activité au 31 décembre 2023

	<b>04</b>	<b>05</b>	<b>06</b>	<b>13</b>	<b>83</b>	<b>84</b>	<b>TOTAL</b>
AUX	19	1	1 141	5 428	505	994	<b>8 088</b>
DEM	20	15	281	474	244	73	<b>1 107</b>
LOC	20	12	265	1 241	271	610	<b>2 420</b>
PRL	7	19	291	2 522	176	268	<b>3 283</b>
TRM	577	864	4 231	14 724	4 221	4980	<b>29 598</b>
TRS	303	198	1 005	1 875	1 068	708	<b>5 157</b>
TRV	362	431	1 531	2 970	1 394	684	<b>7 372</b>
<b>BRANCHE</b>	<b>1 308</b>	<b>1 540</b>	<b>8 746</b>	<b>29 235</b>	<b>7 880</b>	<b>8 317</b>	<b>57 024</b>

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

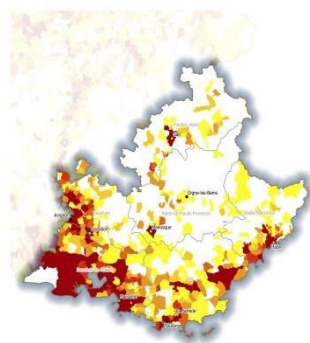
La répartition des effectifs par département suit globalement la même tendance que la répartition des établissements. Plus de la moitié des effectifs de la branche sont employés dans le département des Bouches-du-Rhône.

Néanmoins, bien que le plus grand nombre d'établissements de transports de voyageurs soit situé dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône concentrent 40 % des effectifs.

# La localisation des emplois

## Activités Marchandises

Répartition des emplois salariés par EPCI au 31 décembre 2023, en région



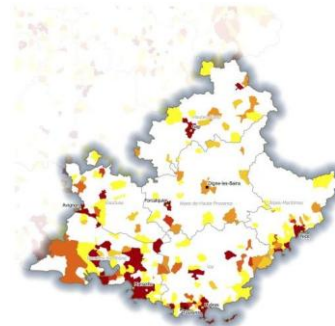
**Les activités Marchandises comptent en PACA, 44 495 salariés, soit une contraction de -0,3% par rapport à l'année passée (44 654).**

Salariés par commune (NAB)  
 0 à 5  
 5 à 15  
 15 à 50 (couleur à 40)  
 50 à 75  
 75 à 150  
 150 à 9500

EPCI	Etablissements 2023	Effectifs 2023
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	1 435	20 789
Métropole Nice Côte d'Azur	350	4 283
CA du Grand Avignon (COGA)	149	2 742
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	149	1 395
CA Terre de Provence	102	2 234
CA Luberon Monts de Vaucluse	79	1 482
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	76	1 395
CA des Sorgues du Comtat	64	1 341
CA de Sophia Antipolis	57	706
CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	55	670
CA Cannes Pays de Lérins	55	463
CA Dracénie Provence Verdon Agglomération	45	797
CA du Pays de Grasse	40	534
CC Cœur du Var	37	639
CA de la Provence Verte	37	696
CC de la Vallée du Gapeau	35	782
CC Pays d'Orange en Provence	31	680
CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	29	180
CA Gap-Tallard-Durance	22	488
CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	20	367
CC Rhône Lez Provence	18	176
CC du Sisteronais-Buëch	16	251
CC du Pays des Paillons	16	164
CC du Golfe de Saint-Tropez	15	129
CA Sud Sainte Baume	15	108
CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	14	74
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	10	98
CA de la Riviera Française	9	20
CC Méditerranée Porte des Maures	8	123

## Transport de Voyageurs

Répartition des emplois salariés par EPCI au 31 décembre 2022, en région



**Les activités Voyageurs comptent en PACA, 7 372 salariés, soit une progression de 0,3% par rapport à l'année passée (7 347).**

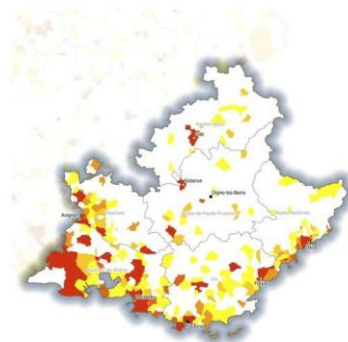
Salariés par commune (TRV)

- 0 à 10
- 10 à 20
- 20 à 40 (moyenne à 39)
- 40 à 100
- 100 à 500
- 500 à 3200

EPCI	Etablissements 2023	Effectifs 2023
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	69	2 834
Métropole Nice Côte d'Azur	42	687
CA Cannes Pays de Lérins	12	113
CA de Sophia Antipolis	12	596
CA de la Provence Verte	10	170
CA du Grand Avignon (COGA)	10	343
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	9	554
CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	6	149
CC du Gullestrois et du Queyras	6	72
CA de la Riviera Française	5	34
CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	5	160
CC du Briançonnais	5	151
CA Gap-Tallard-Durance	4	101
CC Champsaur-Valgaudemar	4	40
CC du Golfe de Saint-Tropez	4	22
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	3	49
CA Dracénie Provence Verdon Agglomération	3	145
CA du Pays de Grasse	3	30
CA Sud Sainte Baume	3	48
CA Terre de Provence	3	91
CC Alpes d'Azur	3	60
CC Alpes-Provence-Verdon - Sources de Lumière	3	39
CC du Sisteronais-Buëch	3	43
CC Pays d'Orange en Provence	3	66
CA Provence-Alpes-Agglomération	2	35
CC Buëch-Dévoluy	2	34
CC de la Vallée du Gapeau	2	216
CC du Pays des Paillons	2	11
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	2	51

## Transport Sanitaire

Répartition des emplois salariés par EPCI au 31 décembre 2022, en région



**Les activités Sanitaires comptent en PACA, 5 157 salariés, soit une progression de 2% par rapport à l'année passée (5 058).**

Salariés par commune (TRIS)

- 0 à 10
- 10 à 20 (moyenne à 17)
- 20 à 50
- 50 à 90

EPCI	Etablissements 2023	Effectifs 2023
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	229	1 822
Métropole Nice Côte d'Azur	88	583
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	23	479
CA du Grand Avignon (COGA)	21	186
CA Cannes Pays de Lérins	14	125
CA des Sorgues du Comtat	11	103
CA de Sophia Antipolis	10	117
CA Dracénie Provence Verdon Agglomération	10	131
CC Pays d'Orange en Provence	10	86
CA du Pays de Grasse	9	73
CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	9	142
CA de la Riviera Française	8	58
CA Luberon Monts de Vaucluse	8	87
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	7	90
CA de la Provence Verte	7	123
CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	7	58
CA Gap-Tallard-Durance	6	78
CC Méditerranée Porte des Maures	5	33
CA Sud Sainte Baume	4	39
CC Cœur du Var	4	29
CC du Pays des Paillons	4	40
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	4	30
CC du Sisteronais-Buëch	4	103
CC Vallée des Baux-Alpilles (CC VBA)	4	46
CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	3	97
CA Provence-Alpes-Agglomération	3	64
CC de la Vallée du Gapeau	3	13
CC du Golfe de Saint-Tropez	3	35
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	3	29



## Les effectifs salariés

En 2023, et après une hausse de 1.2% l'année précédente, **le nombre de salariés de la Branche en PACA régresse de -0,26% pour s'établir à 57 024 salariés.**

### Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2023

	Effectifs en région	% en région	% en France
<b>Transport routier de marchandises</b>	29 598	52%	53%
<b>Transport routier de voyageurs</b>	7 372	13%	13%
<b>Déménagement</b>	1 107	2%	1%
<b>Location</b>	2 420	4%	3%
<b>Auxiliaires de transport</b>	8 088	14%	15%
<b>Prestataires logistiques</b>	3 283	6%	7%
<b>Transport sanitaire</b>	5 157	9%	8%
<b>Ensemble de la branche</b>	<b>57 024</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : URSSAF caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

La répartition des effectifs par activité est sensiblement la même en région Provence-Alpes-Côte d'Azur que celle constatée sur le plan national. Si l'on regroupe l'ensemble des activités en Marchandises, ce sont 41 313 salariés comptabilisés dans les effectifs. Le secteur des transports de voyageurs regroupe 7 372 salariés et le secteur des transports sanitaires 5 157 salariés.

### Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2023

	Effectifs en région	% en région	% en France
<b>Conduite</b>	36 673	64%	67%
<b>Exploitation Transport</b>	5 902	10%	8%
<b>Logistique - Manutention - Magasinage</b>	8 370	15%	14%
<b>Direction</b>	1 689	3%	2%
<b>Gestion</b>	2 223	4%	5%
<b>Ventes-Achats</b>	566	1%	1%
<b>Maintenance</b>	1 132	2%	2%
<b>Interprofessionnel</b>	469	1%	1%
<b>Ensemble de la branche</b>	<b>57 024</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : URSSAF caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

Comme pour la répartition des effectifs par activité, la répartition des salariés par famille professionnelle est sensiblement la même en région Provence-Alpes-Côte d'Azur que celle constatée sur le plan national. Environ 2/3 des effectifs de la branche sont regroupés sur la famille professionnelle conduite. A noter toutefois une représentation un peu plus forte que celle constatée sur la famille « Exploitation Transport », qui pourrait être expliquée par la taille des établissements dans la région.

### Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2023

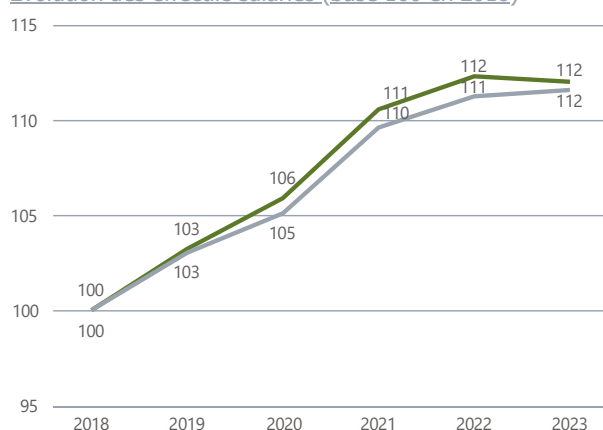
	Effectifs en région	% en région	% en France
<b>Conduite</b>	36 673	9 %	11 %
<b>Exploitation Transport</b>	5 902	45 %	39 %
<b>Logistique - Manutention - Magasinage</b>	8 370	18 %	18 %
<b>Direction</b>	1 689	12 %	24 %
<b>Gestion</b>	2 223	64 %	77 %
<b>Ventes-Achats</b>	566	53 %	61 %
<b>Maintenance</b>	1 132	4 %	6 %
<b>Interprofessionnel</b>	469	76 %	71 %
<b>Ensemble de la branche</b>	<b>57 024</b>	<b>17 %</b>	<b>19 %</b>

Source : URSSAF caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

Les femmes salariées dans les entreprises de la Branche sont au nombre de 9 844. Elles représentent 17 % de l'ensemble des salariés en 2023.

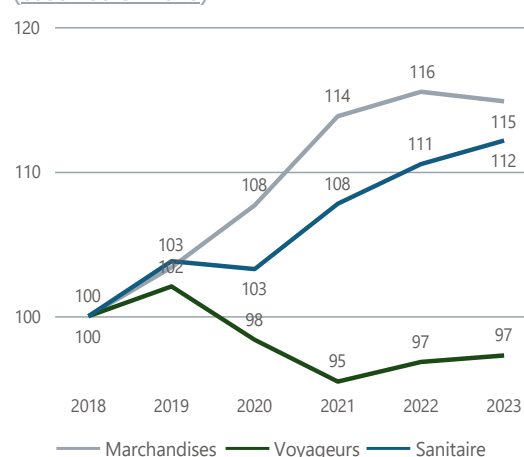
Le taux de féminisation de la branche en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est légèrement inférieur à celui constaté au niveau national, en particulier sur les fonctions de Direction. Le taux de féminisation de la famille conduite est également en retrait, bien que l'on note en région PACA une plus forte représentation du transport sanitaires et du transport de voyageurs que celles constatées sur l'ensemble du territoire Français (secteurs traditionnellement plus féminisés que marchandises).

Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2018)



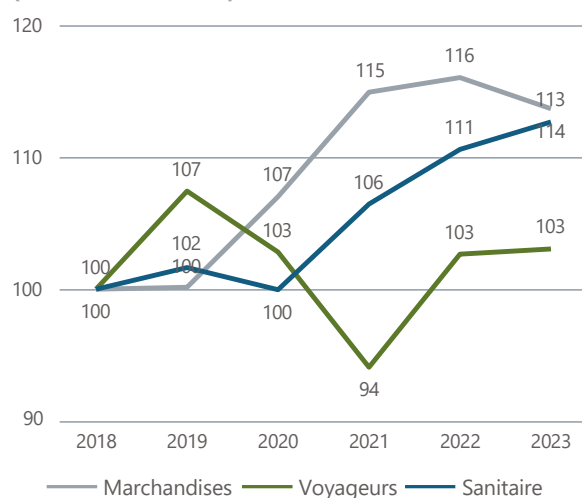
Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2018)



Les effectifs de la branche ont progressé de 12% en Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 5 ans. L'évolution est plus forte dans le secteur des transports de marchandises. Si le secteur des transports de voyageurs n'a pas encore retrouvé ses effectifs de fin 2018, cela peut être expliqué par le développement des réseaux urbains, dont les effectifs ne sont pas comptabilisés dans la branche Transport et activités auxiliaires du transport.

Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2018)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

En PACA depuis 2018, parmi les conducteurs de l'activité Marchandises, la proportion de conducteurs de poids lourds courte distance/régional augmente (+6 points) tandis que la proportion de conducteurs poids lourds longue distance reste stable. Sur la période 2018-2023, la proportion de conducteurs de véhicules utilitaires légers a augmenté de 2 points. La proportion de conducteurs de poids lourds messagerie pousse légèrement, passant de 6% en 2018 à 7% en 2022. Les effectifs de la famille conduite en transport routier de marchandises ont progressé de 12%.

Les activités Sanitaires ont également vu leurs effectifs « conduite » progresser significativement sur la région depuis le 31 décembre 2018, avec une croissance de 12%.

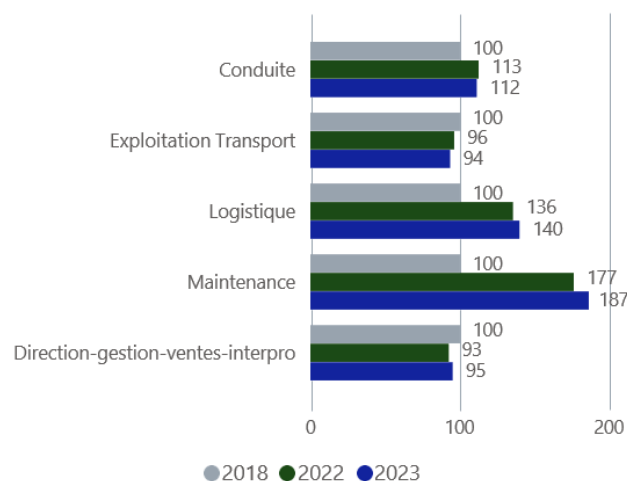
Les effectifs conduite en transports de voyageurs retrouvent leur niveau d'il y a 5 ans et enregistrent une augmentation de 3%.

Depuis 2018, nous constatons en Provence-Alpes-Côte d'Azur une progression significative des effectifs dans la famille des métiers « logistique », avec une progression de 40% sur la période.

Les conducteurs sont également de plus en plus nombreux, tout comme les effectifs employés à la maintenance des véhicules.

Les effectifs de Direction-Gestion et des métiers de l'exploitation se contractent de -5% sur la période.

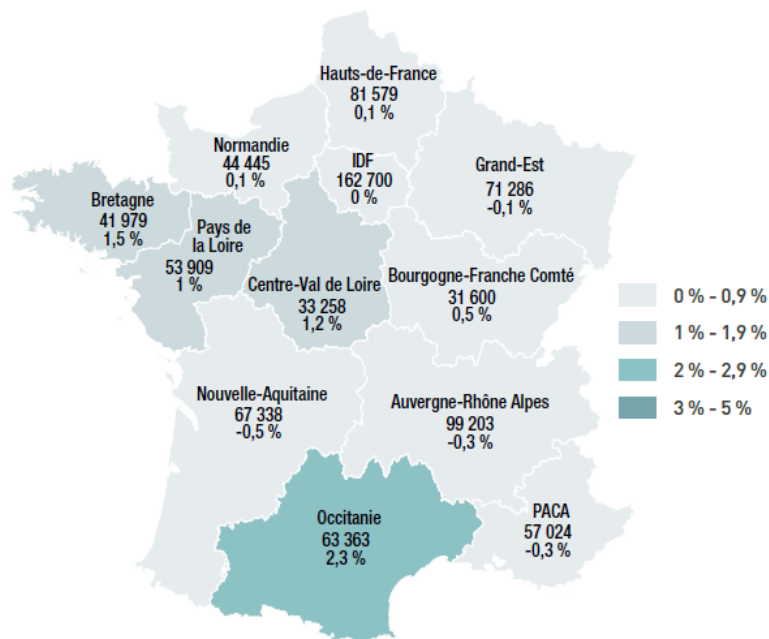
Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2018)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

## Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2023

### Nouvelles régions depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016



57 024 salariés sont comptabilisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur au 31 décembre 2023.

La région regroupe 7% des effectifs Transport Logistique nationaux.

En 2023, les régions les plus dynamiques en termes d'emploi ont été :

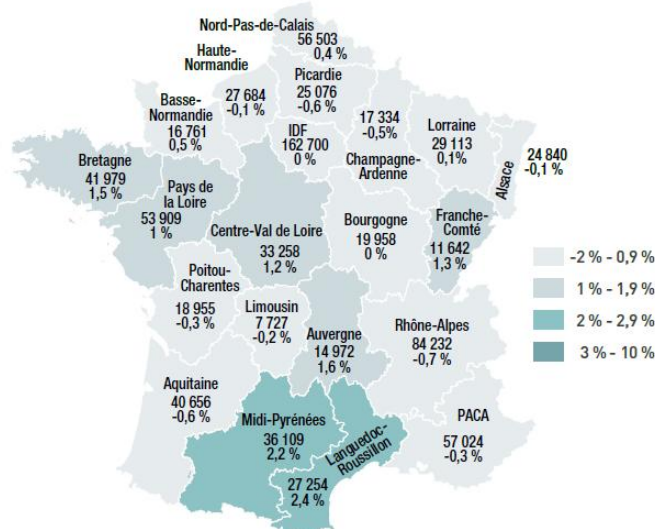
- L'Occitanie (+2,3%)
- La Bretagne (+1,5%)
- Le Centre-Val de Loire (+1,2%).

Les anciens territoires Rhône-Alpes et Picardie connaissent un repli de l'emploi salarié (respectivement -0,7% et -0,6%).

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche un taux de repli de -0,3%, soit inférieur à l'évolution des effectifs constatée au niveau national (+0,3%).

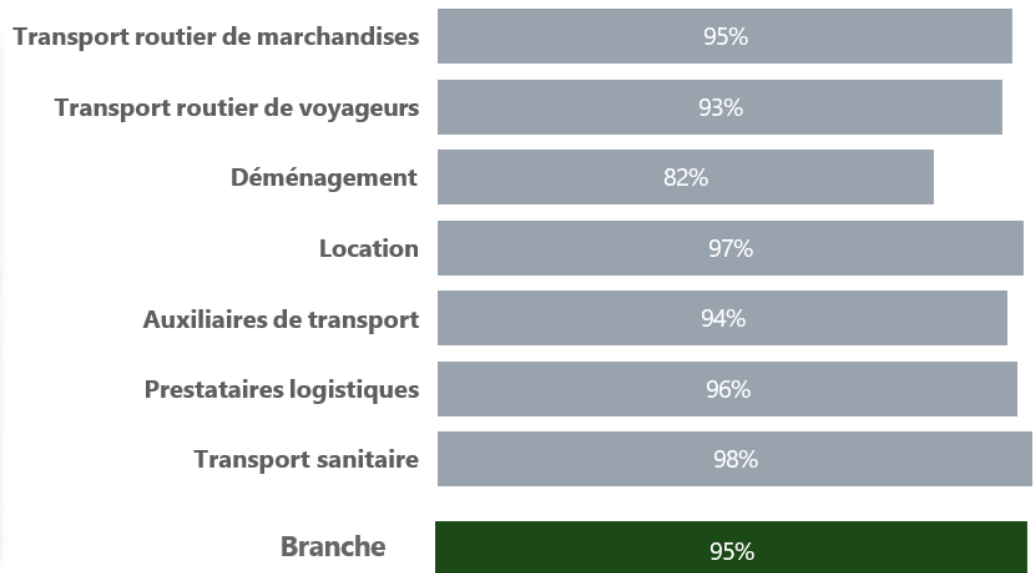
### Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2023

#### Anciennes régions



# Les caractéristiques des emplois

Part des salariés à contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2023

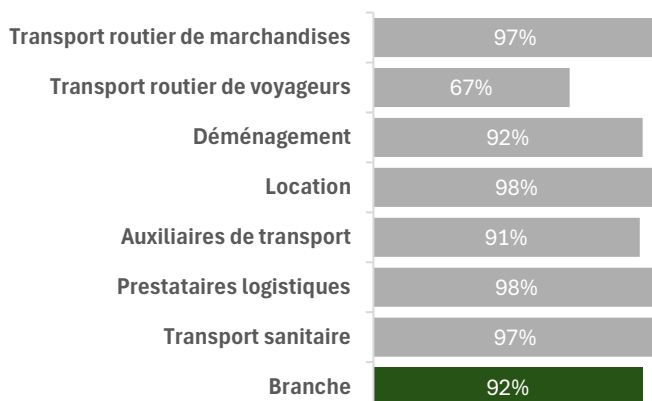


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le salariat reste la forme d'emploi majoritaire, principalement dans le cadre d'emplois à durée indéterminée (en contrat à durée indéterminée ou fonctionnaire), qui concernent 73 % des personnes en emploi au niveau des secteurs d'activités concurrentiels au niveau national.

La part des emplois à durée indéterminée est bien plus forte dans le secteur des transports et activités auxiliaires du transport, avec 95 % des contrats des salariés en poste.

Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2023

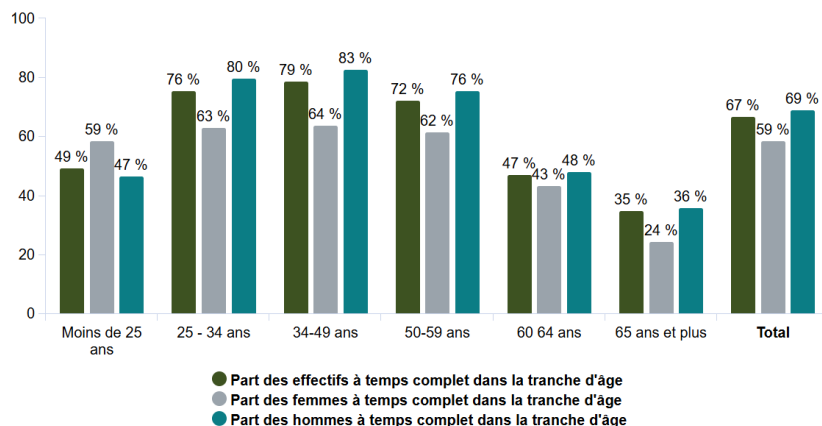


Dans la Branche, plus de neuf salariés sur dix sont à temps complet. Le recours au temps complet est la norme dans la majorité des secteurs du transport routier et des activités auxiliaires du transport, et s'établit à un niveau plus élevé que dans le reste de l'économie, où 17,3% des postes sont à temps partiel.

Dans le transport routier de voyageurs, la proportion des effectifs à temps complet a légèrement baissé comparativement à l'an dernier au niveau national (60% en 2023, contre 63% en 2022), tandis qu'il progresse de 2 points en PACA pour s'établir à 67%.

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

## Part des effectifs à temps complet dans le Transport Routier de Voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe



Source : Enquête Tableau de Bord – AFT, Données ajustées au champ conventionnel

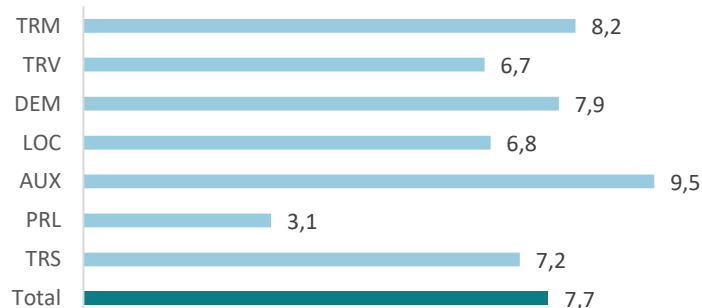
Dans le transport routier de voyageurs, les femmes sont en PACA moins fréquemment à temps complet que les hommes (59% de l'ensemble des femmes employées dans le transport routier de voyageurs sont à temps complet pour 69% des hommes). Au niveau national, ce taux est légèrement inférieur (58% des femmes pour 61% des hommes).

En outre, la part des effectifs à temps complet décroît graduellement avec l'âge, et ce quel que soit le sexe. Néanmoins, à partir de 65 ans, la proportion d'hommes occupant un poste à temps complet devient largement supérieure en PACA à la proportion de femmes à temps à complet.

L'ancienneté moyenne est la plus élevée dans les établissements réalisant des « activités auxiliaires du transport » avec 9 ans et 5 mois. A contrario, les salariés des prestataires logistiques restent le moins longtemps dans le même établissement, avec une ancienneté moyenne de 3 ans et 1 mois.

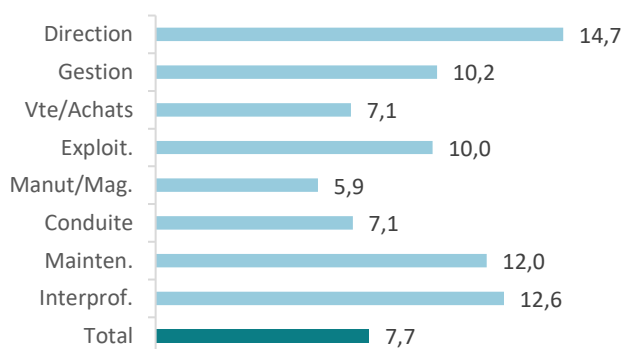
L'ancienneté moyenne dans les établissements de la branche en PACA est de 7 ans et 7 mois, soit 1 mois de moins qu'au niveau national.

## Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2023 (en années)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

## Ancienneté moyenne dans l'établissement par famille de métiers (en années)

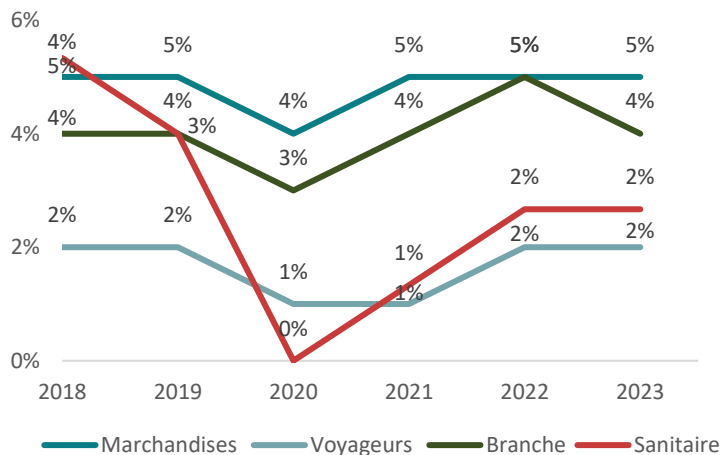


L'ancienneté moyenne est la plus élevée dans les familles de métiers Direction et interprofessionnelles avec une ancienneté moyenne dans les établissements supérieure à 12 ans.

A contrario, les salariés de la famille professionnelle manutention/magasinerie connaissent une ancienneté moyenne inférieure à 6 ans dans le même établissement en PACA.

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

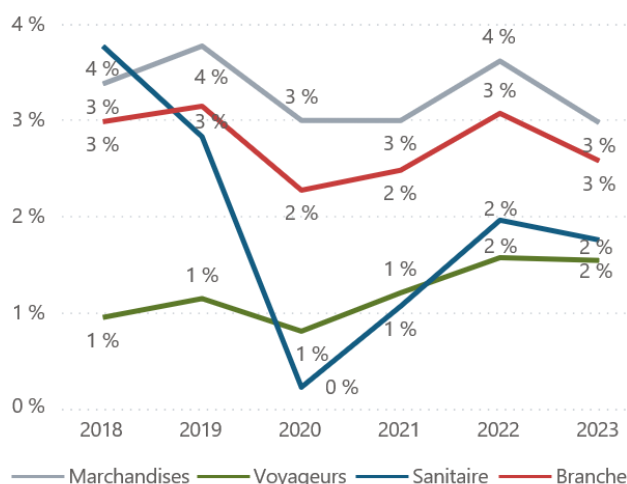
### Part des jeunes de moins de 25 ans par activité



Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les jeunes de moins de 25 ans représentent un peu plus de 2 300 salariés dans la Branche en PACA, en légère régression par rapport à l'année passée, du fait d'une baisse dans les activités « marchandises » (-5,2%). On notera néanmoins une progression dans les activités de transports de voyageurs (+6%).

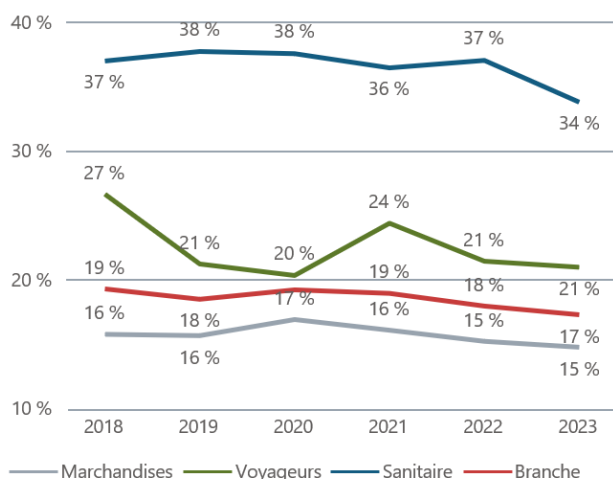
### Part des jeunes de moins de 25 ans dans les métiers de la conduite par activité



Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les jeunes de moins de 25 ans dans la famille conduite en PACA, en légère régression par rapport à l'année passée, du fait d'une baisse dans les activités « marchandises ».

### Part des femmes par activité

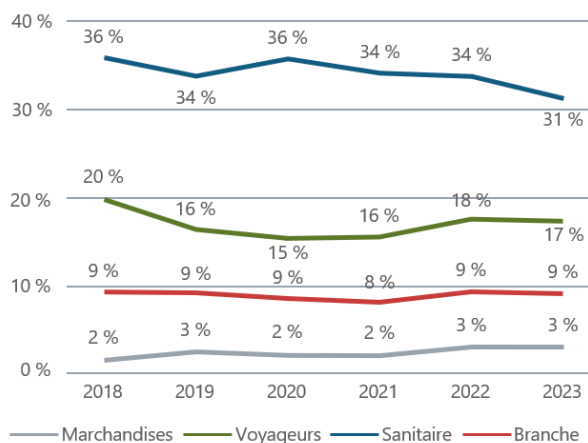


Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les femmes salariées dans les entreprises de la Branche en PACA sont au nombre de 9 844. Elles représentent 17 % de l'ensemble des salariés en 2023 (-1 point par rapport à 2022). Le secteur du transport sanitaire affiche le taux de féminisation le plus élevé (34%), suivi des transports de voyageurs (21%).

Ce sont également ces deux secteurs qui affichent la plus grande part de conductrices, respectivement 31% en transports sanitaires et 17% en transport de voyageurs. Les métiers de la conduite « marchandises » comptent quant à eux 3% de conductrices.

### Part des femmes employées dans les métiers de la conduite par activité



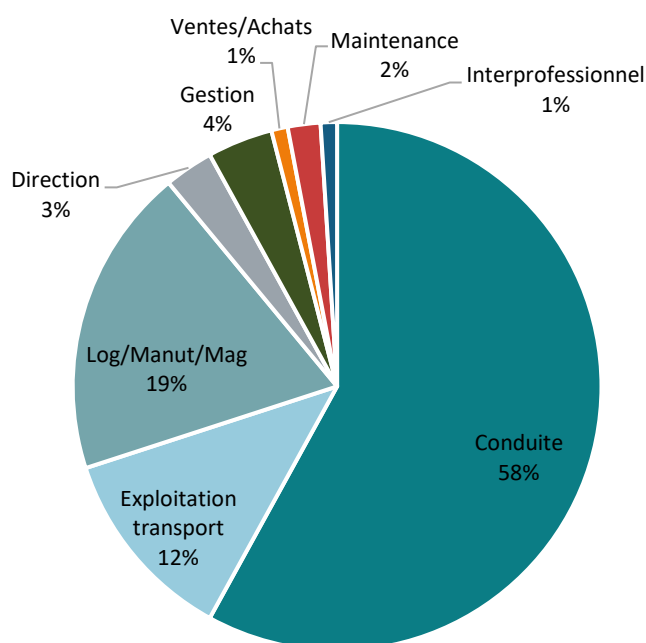
Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

# La typologie des métiers

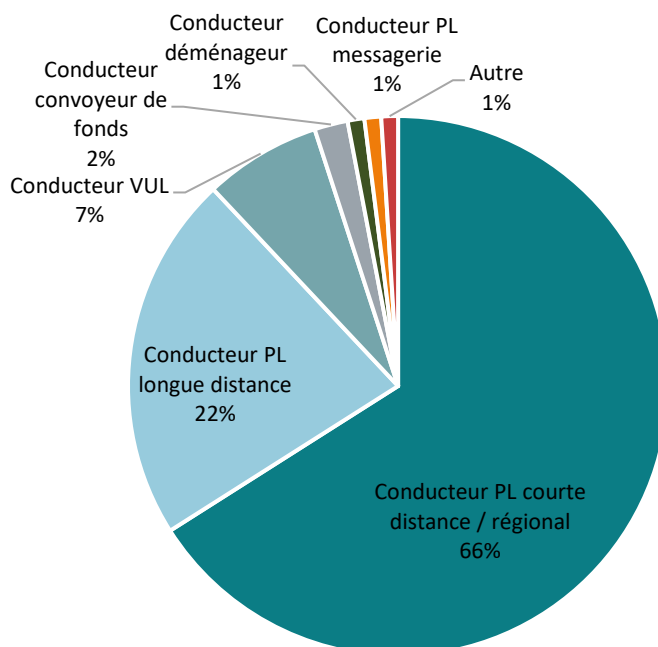
## Activités marchandises

Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Effectifs salariés des Activités marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2023



Répartition des effectifs de conducteurs en Activité marchandises par spécialité au 31 décembre 2023

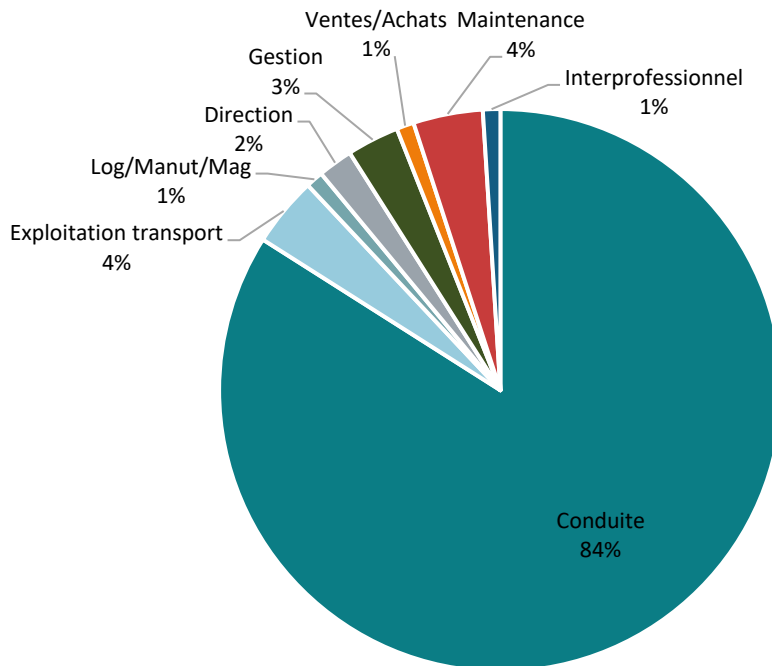




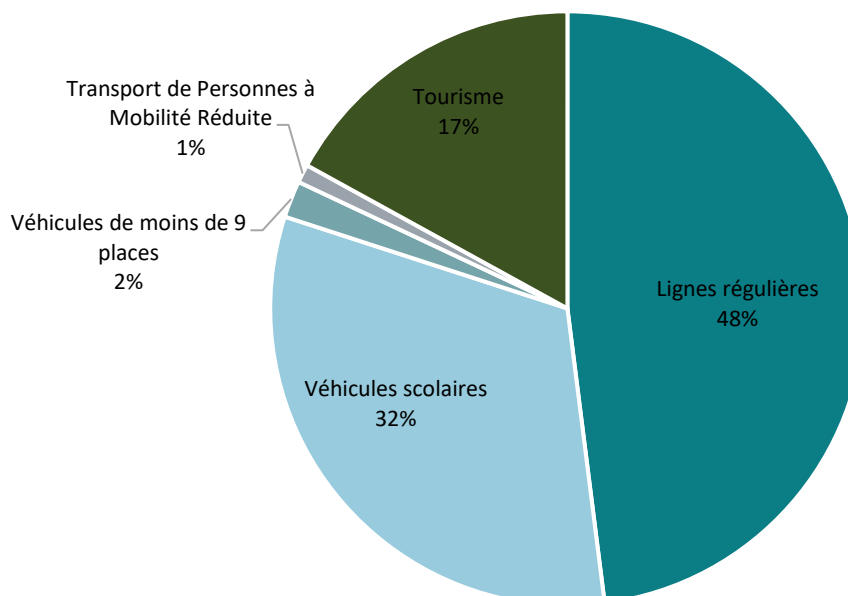
## Transport de voyageurs

Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Effectifs salariés du transport de voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2023



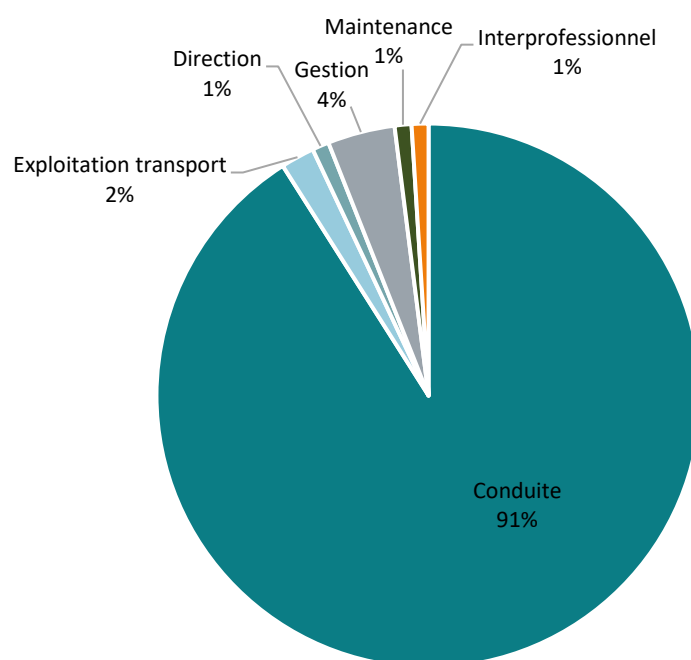
Répartition des effectifs de conducteurs du transport de voyageurs par spécialité au 31 décembre 2023



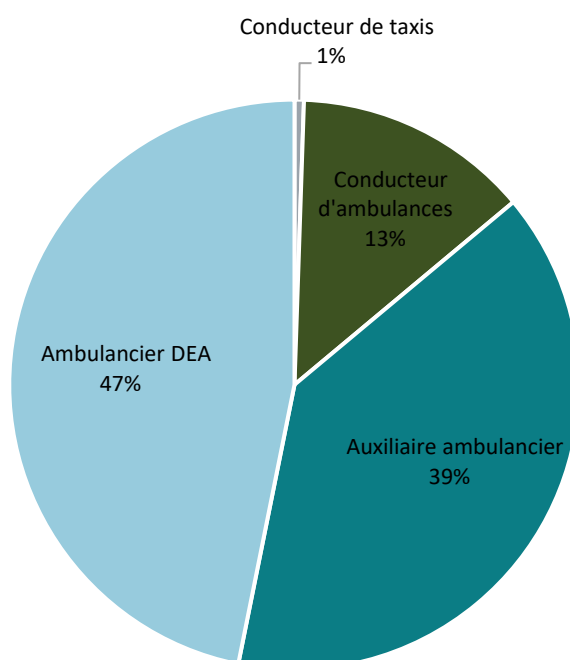
## Transport sanitaire

Source : enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Effectifs salariés du transport sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2023



Répartition des effectifs de conducteurs en transport sanitaire par spécialité au 31 décembre 2023



# Rémunération

Rémunération annuelle brute moyenne par secteurs d'activité en 2022 et en ETP (en €)

	CDI			CDD		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
AUX	40 873	42 035	41 245	32 221	29 305	31 226
DEM	32 331	35 736	33 019	25 654	27 744	25 806
LOC	34 069	39 680	34 633	29 128	28 426	29 027
PRL	37 589	33 406	36 427	26 057	26 870	26 375
TRM	31 279	32 459	31 402	26 491	25 733	26 410
TRS	30 672	29 490	30 332	27 257	26 245	26 921
TRV	32 695	32 780	32 713	28 697	27 089	28 358
<b>BRANCHE</b>	<b>33 074</b>	<b>34 824</b>	<b>33 383</b>	<b>27 298</b>	<b>26 807</b>	<b>27 203</b>

Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

La rémunération comprend, outre le salaire de base, les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

En 2022, un salarié de la Branche a perçu, en moyenne, une rémunération brute en équivalent temps plein de 33 383 € par an en CDI en PACA (33 393 € au niveau national) et une rémunération brute en équivalent temps plein de 27 203 € par an en CDD (26 295 € au niveau national).

Le secteur des auxiliaires de transport se distingue par les rémunérations nettes les plus élevées de la Branche (41 245 € en CDI) ; elles y sont supérieures de 23% à la moyenne de l'ensemble de la Branche.

En équivalent temps plein, on observe une rémunération brute supérieure de 5,3 % chez les femmes en CDI (-1,8 % pour les femmes en CDD), liée au fait que la proportion de salariés ayant le statut technicien/agent de maîtrise ou cadre est plus élevée parmi les femmes que parmi les hommes.

Selon les différents coefficients des contrats et l'ancienneté, les garanties de rémunération annuelles brutes du personnel ouvrier roulant peuvent varier entre 25 901,12 € au plus bas à l'embauche, à 27 973,21 € au plus haut après 15 ans d'ancienneté (source [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)). A noter que le SMIC annuel brut est de 21 261,6 € au 1<sup>er</sup> novembre 2024.

### Rémunération brute annuelle moyenne par PCS en ETP en 2022 (en €)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	62 982	56 918	<b>61 464</b>
Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (Non-cadres)	42 355	40 661	<b>41 483</b>
Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (Non-cadres)	43 618	38 771	<b>42 342</b>
Responsables d'entrepôt, de magasinage	40 697	37 323	<b>40 161</b>
Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	40 080	39 196	<b>39 933</b>
Ambulanciers	29 877	28 116	<b>29 439</b>
Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	31 672	31 498	<b>31 587</b>
Conducteurs routiers et grands routiers	31 638	29 066	<b>31 578</b>
Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	30 971	29 356	<b>30 699</b>
Conducteurs livreurs, coursiers	24 527	23 554	<b>24 470</b>
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	29 172	26 750	<b>28 932</b>
Magasiniers qualifiés	30 680	26 170	<b>29 662</b>
Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	31 759	31 732	<b>31 754</b>
Manutentionnaires non qualifiés	29 729	28 338	<b>29 637</b>
Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	26 474	25 197	<b>26 470</b>
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	27 993	26 850	<b>27 716</b>
Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	31 272	29 134	<b>31 073</b>

Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

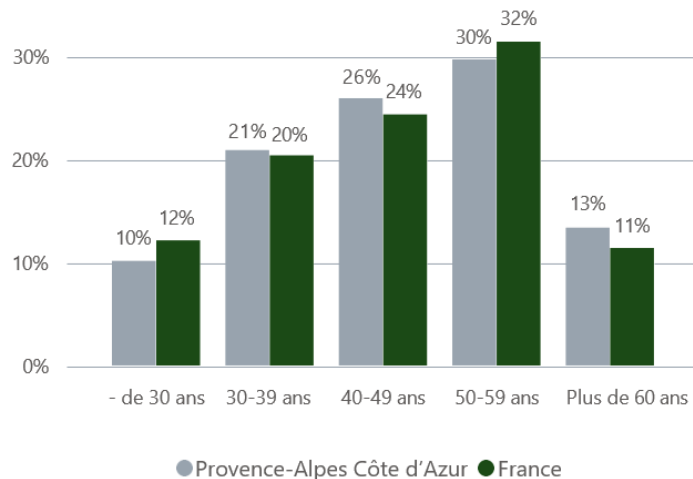
Les rémunérations moyennes par Professions et Catégories Sociales (nomenclature INSEE) sont ici données sur le périmètre des entreprises qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

Parmi les professions cœur de métier du transport et de la logistique, ce sont les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports qui ont les rémunérations les plus élevées avec en moyenne 61 464 € brut par an pour un équivalent temps plein.

Parmi les métiers de la conduite, les conducteurs routiers et grands routiers sont les mieux rémunérés (31 578 € brut annuel en moyenne).

# La démographie

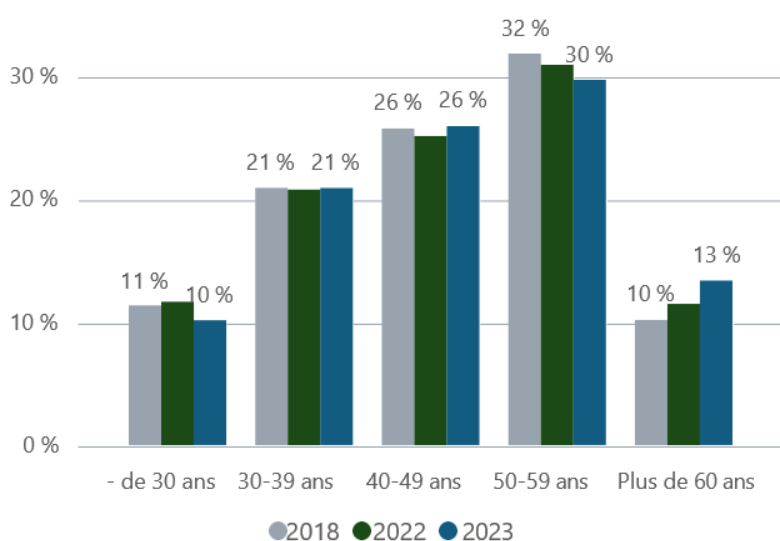
## Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31 décembre 2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les salariés de moins de 40 ans représentent 31% (-3 points comparé à 2022) des effectifs de la branche en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 2 points de moins qu'au plan national (33%).

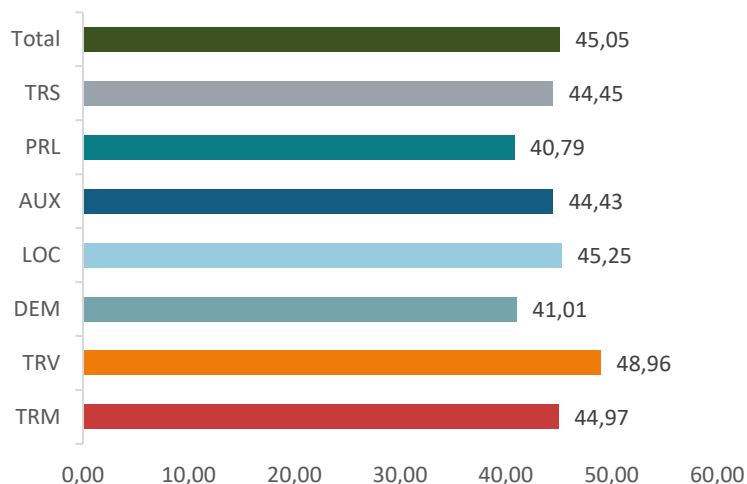
## Structure par tranches d'âges des salariés de la région



Globalement la structure de l'âge des salariés met en évidence un glissement des effectifs vers les tranches d'âges de 60 ans et plus, avec plus de 7621 salariés sur cette tranche d'âge dans la région (+16% comparé à 2022). Les moins de 30 ans restent à hauteur de la situation constatée il y a 5 ans.

La comparaison à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la Branche met en évidence un glissement des effectifs vers les tranches d'âges supérieures. En cinq ans, ce sont plus de 2 400 salariés qui ont basculé dans la tranche + de 60 ans.

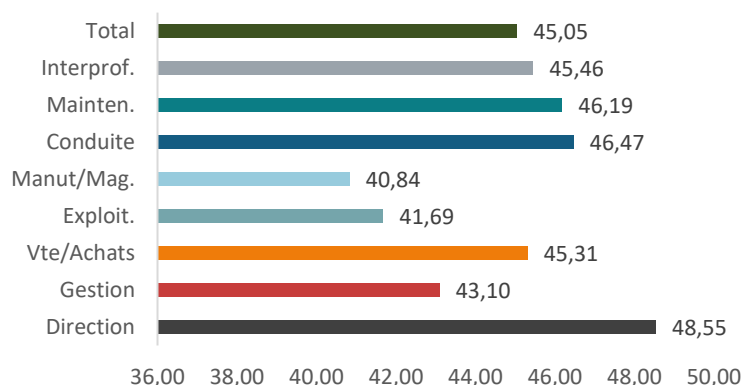
### Âge moyen des salariés de la branche, par activité



L'âge moyen des salariés de la Branche en PACA a fortement augmenté puisqu'il se situe à 45,05 ans en 2023 contre 44,2 ans en 2022 (44,5 ans au national en 2023).

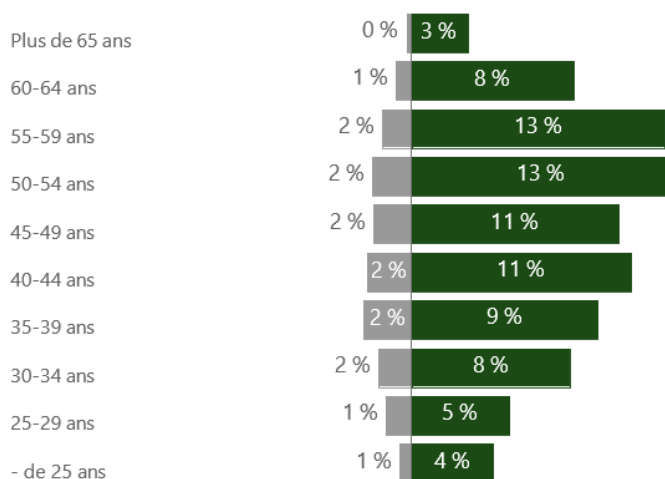
Il est le plus bas chez les prestataires logistique (40,79 ans en moyenne), tandis qu'il est près de 49 ans en moyenne dans le transport de voyageurs. Ce chiffre baisse toutefois comparé à l'année 2022 (50,2 ans dans le TRV en moyenne).

### Âge moyen des salariés de la branche, par famille de métiers



Si l'âge moyen des salariés se situe à un peu plus de 45 ans en PACA en 2023, on notera quelques écarts significatifs selon les familles de métiers observées. Le secteur manutention/magasinage affiche l'âge moyen le plus faible, tandis que le domaine de la direction concentre des effectifs plus âgés, avec un écart de près de 8 ans entre ces deux familles.

### Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2023

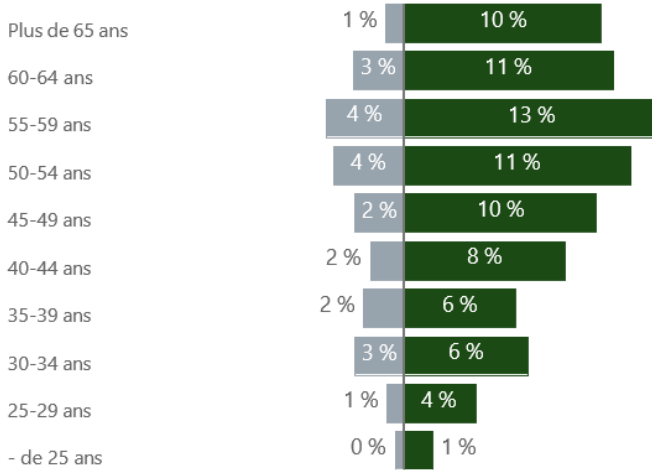


On recense un âge moyen de 44,48 ans dans les activités marchandises en 2023 (43,4 en 2022).

Alors que les plus de 60 ans représentaient 10% des effectifs l'année passée, en 2023, ce sont un peu plus de 12% des effectifs marchandises qui sont situés dans cette tranche, soit 5 340 salariés.

La part des moins de 25 ans se situe à 5% (équivalent au national).

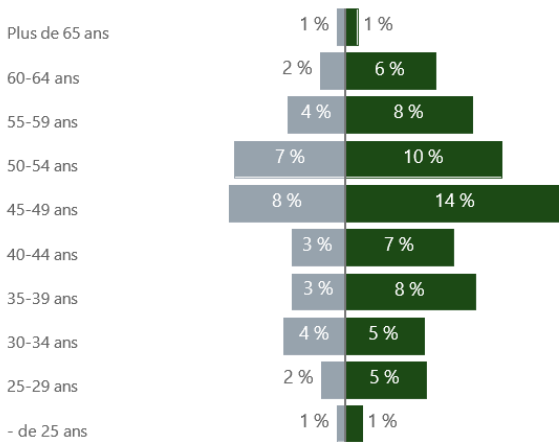
### Pyramide des âges dans les activités voyageurs au 31/12/2023



On recense un âge moyen de 48,96 ans dans les activités voyageurs. Les plus de 60 ans représentent 25 % des effectifs en 2023 et n'évoluent pas comparativement à l'année 2022, soit plus de 1 840 salariés. La part des moins de 25 ans se situe à 1 %.

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

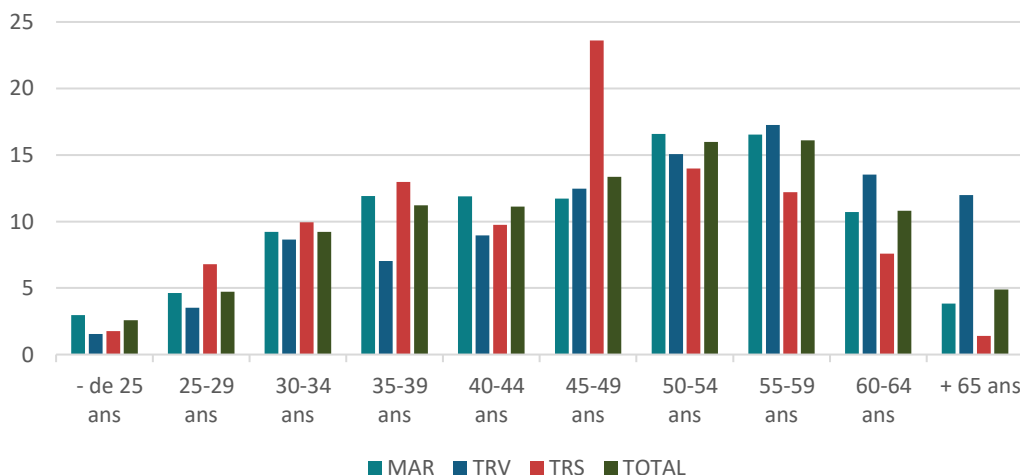
### Pyramide des âges dans les activités sanitaires au 31/12/2023



On recense un âge moyen 44,45 ans dans les activités sanitaires. Alors que les plus de 60 ans représentaient un peu moins de 7 % des effectifs l'année passée, en 2023 ce sont 10 % des effectifs qui sont situés dans cette tranche, soit 516 salariés. La part des moins de 25 ans se situe à 2 %.

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

### Structure par âge dans la conduite en 2023



En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2,57% des effectifs de la famille professionnelle Conduite de la Branche ont moins de 25 ans (3% au niveau national) et 7,29% moins de 30 ans (10% au niveau national). Les moins de 30 ans représentent 8% du personnel roulant dans le transport de marchandises et 8,5% dans le transport sanitaire. Dans le transport routier de voyageurs, on compte 1,5% des conducteurs ayant moins de 25 ans et 5% moins de 30 ans. Parallèlement, 58% des effectifs de la famille professionnelle Conduite du transport routier de voyageurs ont plus de 50 ans.

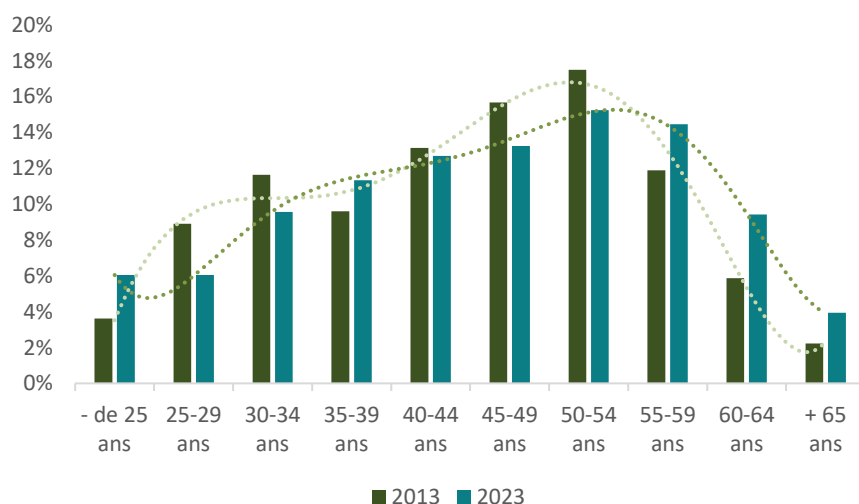
Cette situation est en partie liée aux conditions d'entrée dans ces métiers, qui sont encadrées par des textes réglementaires qui prévoient un âge d'entrée minimum.

Ainsi, pour le transport sanitaire, les candidats au Diplôme d'État d'Ambulancier ne peuvent pas intégrer la formation tant qu'ils sont soumis au permis probatoire : le permis B doit être obtenu depuis au moins 3 ans, ou 2 ans en cas de conduite accompagnée.

Pour le transport routier de marchandises, l'accès au métier est possible à partir de 18 ans par une qualification initiale, via les titres professionnels délivrés par le ministre du Travail (titres professionnels de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur ou sur tous véhicules) et les diplômes de conducteur routier délivrés par le ministère de l'Éducation nationale (CAP CRM et BAC pro CTRM), tandis qu'avec une qualification initiale accélérée, la FIMO (Formation initiale minimale obligatoire), il est nécessaire d'avoir au moins 21 ans pour conduire des véhicules lourds du transport de marchandises.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs, jusqu'en 2021, un âge minimum de 23 ans était requis à l'issue d'une FIMO (ou 21 ans en cas d'affectation sur un service régulier national de moins de 50 km), et de 21 ans l'issue d'une formation à l'issue d'une qualification initiale (en l'occurrence via le titre professionnel de conducteur de transport en commun sur route). Cependant, un décret du 2 mai 2021 est venu abaisser l'âge minimal pour la conduite de certains véhicules lourds de transport en commun par des personnes ayant bénéficié d'une formation longue de plus de 280 heures (titre professionnel ou CAP). La conduite peut donc désormais s'effectuer dès l'âge de 18 ans sur le territoire national à condition que le véhicule circule sans passager ou que le conducteur exécute des services réguliers dont le parcours de ligne ne dépasse pas 50 km, et dès l'âge de 20 ans pour les véhicules des catégories D ou DE conduits sur le territoire national.

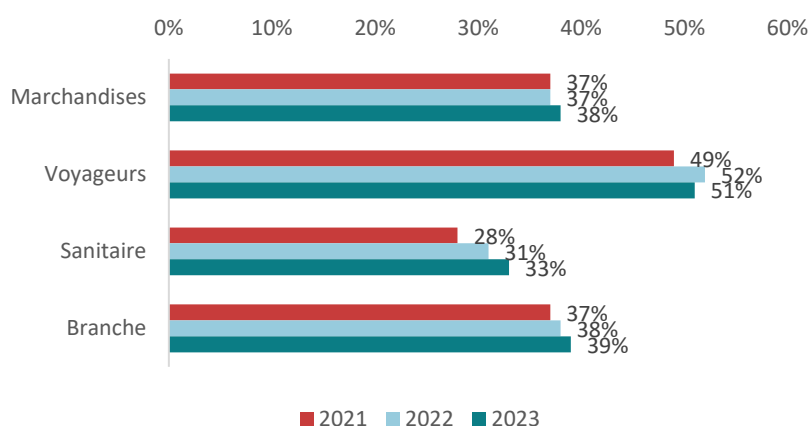
### Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle



La comparaison à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la Branche met en évidence un glissement des effectifs vers les tranches d'âges supérieures. Les moins de 45 ans représentaient 47 % des effectifs en 2013 alors qu'en 2023 ils représentent 46% de ceux-ci (+1 point comparé à 2022). A contrario, les plus de 50 ans représentaient 37 % des effectifs en 2013 et en représentent, en 2023, 43% (+2 points comparé à 2022).



### Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité



#### Définition :

Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global.

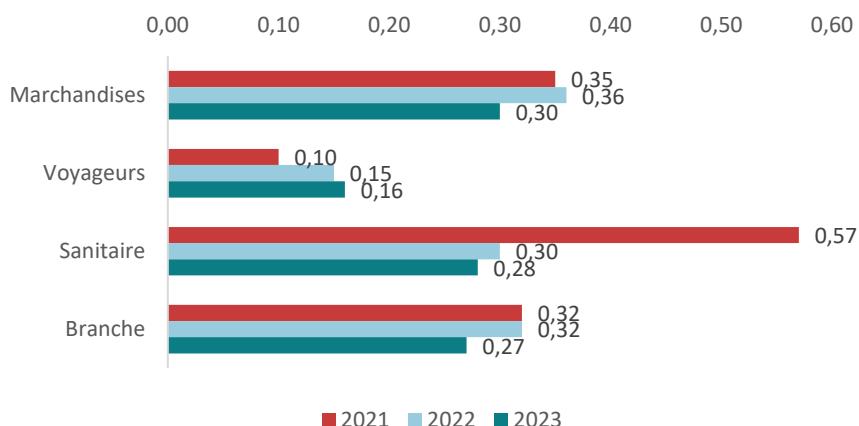
Plus ce taux augmente, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs à la retraite

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de renouvellement se calcule comme le ratio du nombre de salariés de plus de 50 ans sur le nombre total de salariés (x100). Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les douze à quatorze années à venir, compte tenu de la dernière réforme des retraites. La proportion de salariés de la Branche de plus de 50 ans est en augmentation par rapport à 2022 (+ 1 point).

L'ensemble des secteurs est concerné par le phénomène (on constate cependant une petite amélioration de ce taux pour les voyageurs). Les taux de renouvellement des trois secteurs sont en PACA sensiblement équivalents à ceux constatés au niveau national (39% en PACA contre 40% au niveau national).

### Taux de relève des effectifs de la branche, par activité



#### Définition :

Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs.

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

# La formation dans la Branche

La répartition géographique des formations

Carte régionale\* des formations soutenues par la Branche année scolaire 2023-2024

Formations conduite



## Formations exploitation transport



## Formations logistique



## Formations maintenance



Source : AFT - \*Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage



Retrouvez toutes les informations sur les formations dispensées en sur le site :

<https://www.choisis-ton-avenir.com/>

et les adresses par formation dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

<https://www.choisis-ton-avenir.com/formations?region-departement%5B0%5D=686>

## Les effectifs formés en transport et logistique

### Diplômes d'Etat délivrés en 2023 en PACA

	2023	Taux de réussite 2023	Evolution 2022/2023	Taux de féminisation
<b>Conduite</b>				
CAP Conducteur routier marchandises	210	90%	10,5%	5%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	65	83%	-38,7%	2%
BAC Pro Conducteur TRM	86	88%	-5,5%	8%
Diplôme d'État d'Ambulancier	264	80%	-15,1%	NC
<b>Exploitation-gestion</b>				
BAC Pro Transport	46	66%	-13,2%	20%
BTS Transport et prestations logistiques	109	58%	6,9%	43%
<b>Manutention – magasinage</b>				
CAP Opérateur/opératrice logistique	81	75%	8%	6%
BAC Pro Logistique*	101	77%	7,4%	16%
<b>Maintenance</b>				
CAP Maintenance des véhicules (PL)	41	77%	-46,8%	5%
BAC Pro Maintenance des véhicules PL	59	71%	-23,4%	5%
BTS Maintenance des véhicules PL	18	78%	-9,6%	9%
<b>Total des élèves admis</b>	<b>1 080</b>			

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, ministère des Solidarités et de la Santé

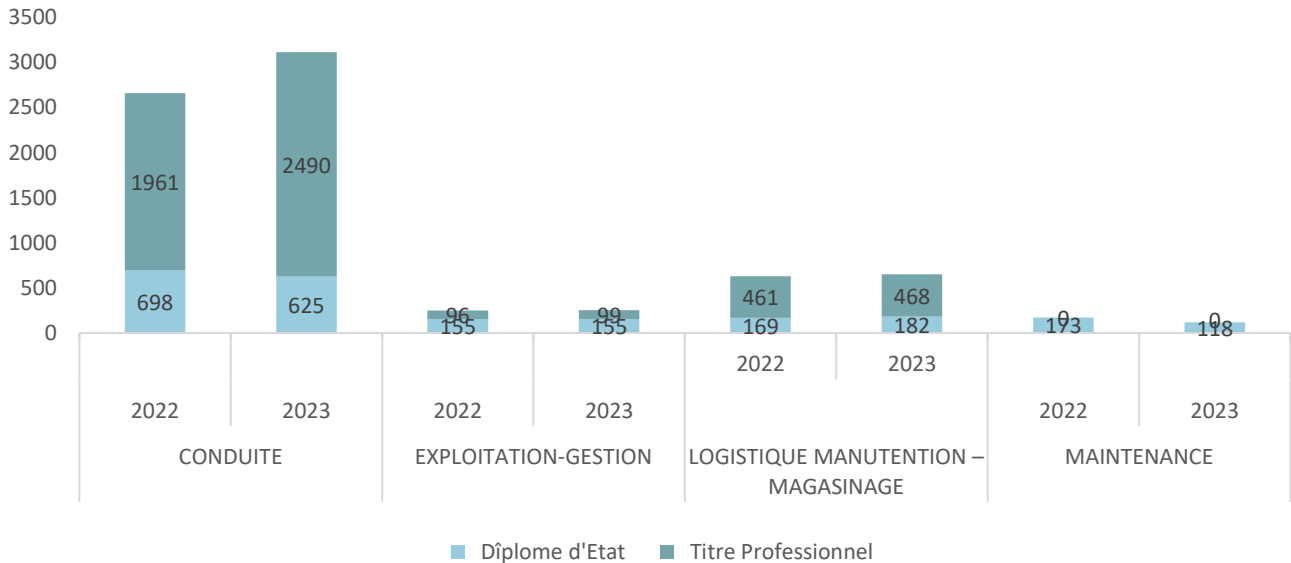
A noter que les données relatives aux admissions en 2023 aux formations de niveau 3 préparant aux métiers de la « Conduite », de la « Manutention-magasinage » et de la « Maintenance » ne seront disponibles auprès du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse qu'à partir d'avril 2025. Il s'agit des diplômes suivants : « CAP Conducteur Routier de Marchandises », « CAP Conducteur Livreur Marchandises » et « CAP Agent d'Accueil et de Conduite Routière Transport de voyageurs », « CAP Opérateur/ Opératrice Logistique » et « CAP Maintenance de Véhicules option véhicules de transport routier ».

Le nombre d'admis à la session d'examen 2023, et les taux de réussite, ont donc été estimés à partir d'une enquête réalisée par l'AFT auprès des lycées professionnels de l'Éducation Nationale et des statistiques recueillies auprès des organismes de formation de la branche.

Sont concernées par cette mesure les diplômes : « CAP Conducteur Routier de Marchandises », « CAP Conducteur Livreur Marchandises » et « CAP Opérateur/Opératrice Logistique ».

Cependant, d'après les éléments remontés en région par les établissements, nous ne constatons pas de décalage avec la situation constatée l'année précédente.

## Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



Plus de 3 000 titres professionnels/titres privés ont été délivrés en 2023, soit une progression de 21% ce qui représente un peu plus de 540 titres délivrés de plus qu'en 2022.

Cette hausse du nombre de titres délivrés provient surtout d'une augmentation de volume de formation conduite notamment avec une forte augmentation sur les titres professionnels de conduite en transport routier en véhicule utilitaire léger (+48%) et de voyageurs (+ 36%).

## Titres Professionnels délivrés en 2023

	2023	Taux de réussite 2023	Evolution 2022/2023	Taux de féminisation
<b>Conduite (81%)</b>	<b>2490</b>			
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	61	82%	49%	33%
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1325	86%	23%	7%
Conducteur du transport routier de marchandises sur TV	82	85%	-16%	5%
Conducteur de transport en commun sur route	1022	90%	36%	23%
<b>Exploitation-gestion (3%)</b>	<b>98</b>			
Gestionnaire des opérations de transport routier de march.	8	80%	33%	50%
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	62	90%	9%	32%
Organisation de transports aériens et maritimes de march.	28	80%	-13%	36%
<b>Manutention – magasinage (15%)</b>	<b>468</b>			
Technicien en logistique d'entrepôt	32	86%	-9%	34%
Agent magasinier	152	89%	17%	1%
Cariste d'entrepôt	15	75%	25%	13%
Préparateur de commandes en entrepôt	269	86%	-5%	15%
<b>Total des stagiaires diplômés</b>	<b>3 057</b>	<b>88%</b>	<b>21 %</b>	<b>15%</b>

Si globalement le taux de réussite aux examens est resté stable en conduite, des différences sont enregistrées selon les formations :

- Il augmente de 11 points sur les titres de conducteur sur porteur
- Il progresse de 13 points en tous véhicules
- Il monte de 19 points en transport de voyageurs

Sur 2023, on constate une forte progression de titres professionnels délivrés dans la filière conduite (+ 26%), les autres titres restent stables.

Enfin, sur les filières d'enseignements supérieures, on notera une amélioration des résultats sur les trois titres concernés en PACA (+10 points en GOTRM, +17 points en TSMEL et +6 points sur l'OTAMM).

### Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2023	Evolution 2023/2022
<b>Marchandises</b>		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	61	49%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1325	24%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur TV	82	-16%
CAP Conducteur routier marchandises	-	-
CAP Conducteur Livreur Marchandises	-	-
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	86	-6%
CAP Déménageur sur VUL	-	-
<b>Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle</b>	<b>1711</b>	<b>4%</b>
<b>Voyageurs</b>		
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	1022	36%
<b>Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle</b>	<b>376</b>	<b>1%</b>
<b>Sanitaire</b>		
Diplôme d'État d'Ambulancier	264	-15%

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

### Les effectifs des contrats en alternance dans la Branche en 2023

Contrats d'apprentissage	Conduite	Exploitation- gestion	Manutention- magasinage	Maintenance	Autres	Taux de féminisation
2022	227	408	1	45	346	37%
<b>2023</b>	<b>154</b>	<b>437</b>	<b>29</b>	<b>34</b>	<b>192</b>	<b>38%</b>

Source : OPCO Mobilités

Contrats de professionnalisation	Conduite	Exploitation- gestion	Manutention- magasinage	Maintenance	Autres	Taux de féminisation
Marchandises	27	21	28	1	10	36%
Voyageurs	61	3	-	2	-	21%
Sanitaire	-	-	-	-	-	-

Source : OPCO Mobilités



### Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2023 par métier

	Conduite	Exploitation	Logistique	Maintenance
<b>Professionnalisation des salariés</b>				
Contrats de pro.	88	24	28	3
<b>Plan de formation des salariés</b>				
Entreprises - 11 salariés	640	19	87	1
Entreprises + 11 salariés	3838	136	734	53
<b>Autres dispositifs de formation</b>				
POEC	120	0	8	0
<b>Ensemble</b>	<b>4686</b>	<b>179</b>	<b>857</b>	<b>57</b>



Globalement, l'année 2023 a été marquée par une croissance du nombre de bénéficiaires des actions financées par OPCO Mobilités au niveau national avec 486 321 (+ 5%) stagiaires tous dispositifs confondus en formation, représentant 317 339 personnes ayant bénéficié au moins d'une action de formation dont :

- 329 320 salariés (+39 %)
- 63 516 nouveaux apprentis (+2%) et 10 666 contrats de professionnalisation(+15 %)
- 4 547 tuteurs et maîtres d'apprentissage (+ 15 %)
- 4 280 demandeurs d'emploi (+3%)

Lien vers rapport complet : [https://www.opcomobilites.fr/fileadmin/cru-1721040953/user\\_upload/documentation/Rapport\\_d\\_activite/RA\\_2023/RA-OPCO-Mobilites-2023.pdf](https://www.opcomobilites.fr/fileadmin/cru-1721040953/user_upload/documentation/Rapport_d_activite/RA_2023/RA-OPCO-Mobilites-2023.pdf)

### Bénéficiaires de la ressource affectée en conduite routière en 2023

49 565 formations d'accès au métier de conducteur routier ont été cofinancées en 2023 par l'AFT, après 47 219 en 2022, soit une hausse de 5%. Les FIMO Marchandises représentent 30% des formations à la conduite de transport routier de marchandises ayant bénéficié d'un financement de l'AFT. Leur nombre est en baisse de 3%, à contrario des formations qualifiantes de conducteur de véhicules de transport routier de marchandises par un titre professionnel (sur porteur ou tous véhicules), qui ont progressé de 59% par rapport à 2021. Le nombre de FIMO Voyageurs cofinancées par l'AFT a progressé de 17% et, parallèlement, le nombre de formés financés pour un titre professionnel de Conducteur Transport en Commun sur Route a augmenté encore plus rapidement (+29%).

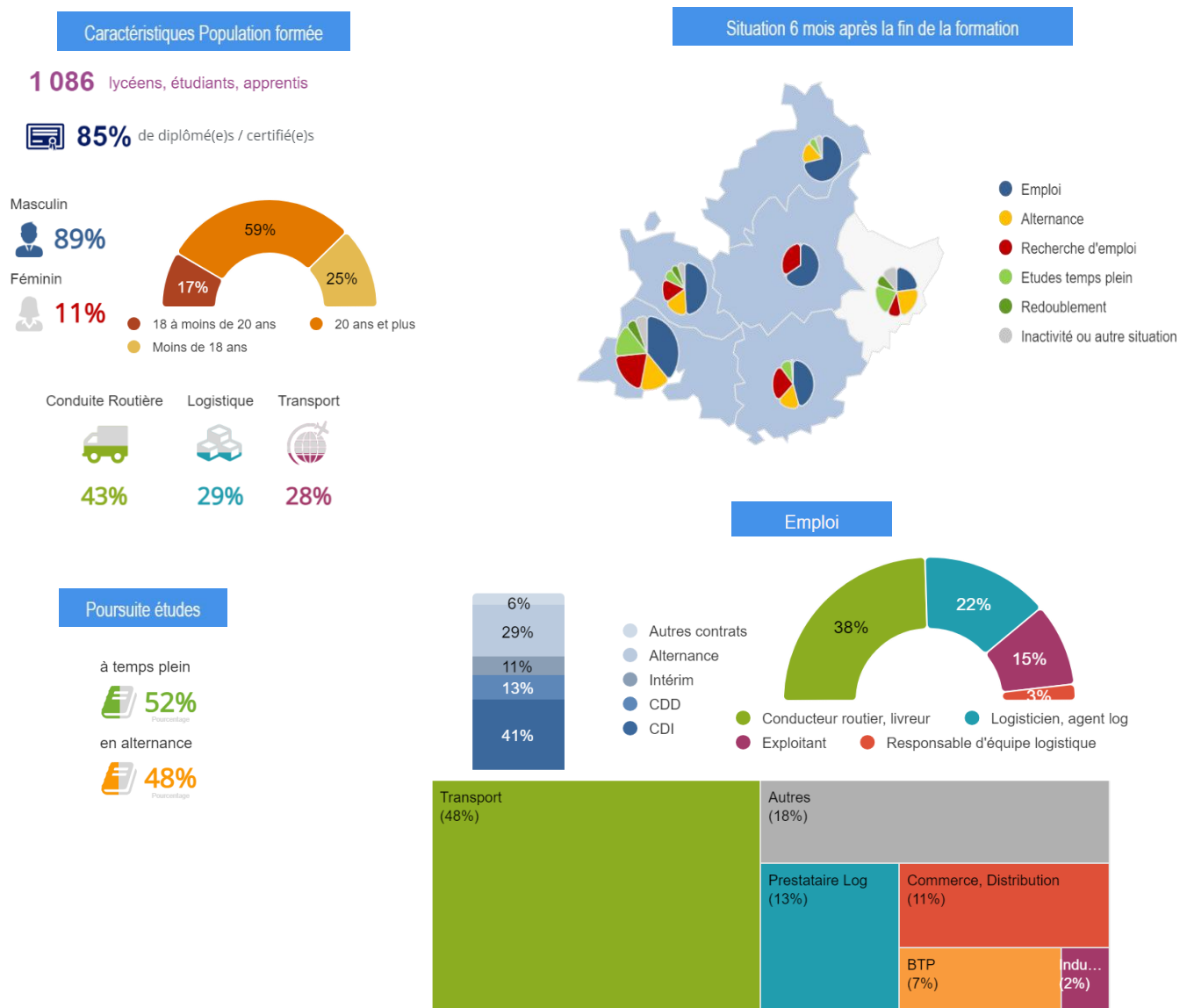
Les formations qualifiantes (titres professionnels) représentent 63 % des formations de conducteur de transport routier de marchandises et de voyageurs bénéficiant d'un financement de l'AFT (2 points de plus qu'en 2022).

4 111 personnes ont bénéficié d'un co-financement AFT en 2023 en PACA (+8% par rapport à 2022) :

	Marchandises					Voyageurs		Total
	TP Porteur	TP TV	Permis C+FIMO	Permis CE	FIMO M	TP VOY	FIMO V	
<b>2023</b>	<b>1327</b>	<b>63</b>	-	-	<b>1438</b>	<b>1035</b>	<b>248</b>	<b>4111</b>
2022	1133	118	-	-	1501	829	208	3793

Source : AFT

## Insertion des jeunes sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2023



Ce sont 1 086 lycéens, étudiants et apprentis qui sont sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2023, 43% dans le domaine de la conduite routière, 29% dans la logistique et 28 % dans le domaine de l'exploitation.

L'âge moyen des sortants est proche de 21 ans, avec 89% de public masculin. Le taux de réussite aux examens, toutes spécialités et formes (temps plein ou apprentissage) est de 85%.

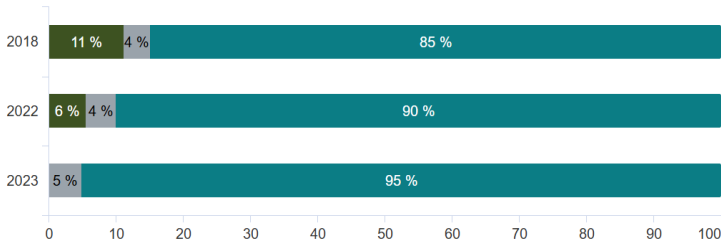
Six mois après la fin d'une formation transport-logistique, 59% des lycéens et 76% des apprentis sont en emploi pour 48% dans une entreprise de transport et pour 13% chez un prestataire logistique. 41% des personnes en emploi en sortant de formation le sont en CDI.

Les lycéens sortant de formation transport-logistique et qui ont fait le choix de poursuivre leurs études en 2023 ont une légère préférence pour le temps plein (52%) plutôt que pour l'apprentissage (48%) en région PACA.

# La dynamique de l'emploi

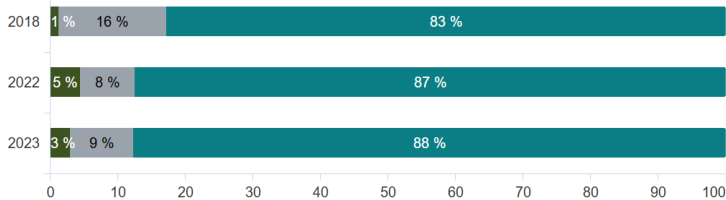
## Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité

### Activités marchandises



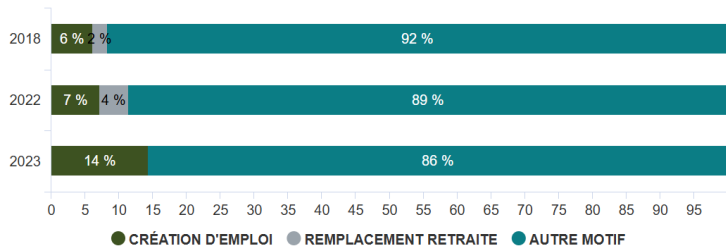
Dans l'activité marchandises, l'ensemble des embauches ont principalement été réalisées pour du renouvellement classique (94% des recrutements), en augmentation par rapport aux années précédentes. Les départs en fin de carrière représentent 4% des embauches, et les embauches pour création d'emploi progressent (+5 points).

### Transport de voyageurs



En transport routier de voyageurs, on note une tendance à la hausse des recrutements pour création d'emploi qui se poursuit.

### Transport sanitaire



Le transport sanitaire affiche en 2023 une baisse de ses recrutements « classiques » par rapport à l'année précédente. Les embauches pour création d'emploi sont quant à elle en forte hausse (+7 points).

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

## Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité (en ETP)

Le nombre d'intérimaires employé dans les entreprises de la branche a augmenté de 25,3% en PACA en 2023 contre une hausse de 12,4% au niveau national.

	2022	2023	Evolution
Marchandises	4 072	5 128	25,9%
Voyageurs	196	223	14,1%
Sanitaire	40	45	12,1%
<b>Branche</b>	<b>4308</b>	<b>5 396</b>	<b>25,3%</b>

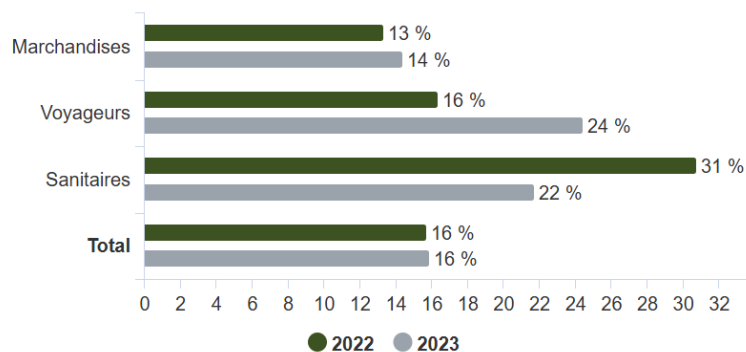
Source : DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

Cette hausse a essentiellement concerné le secteur des prestataires logistiques et le transport routier de marchandises, alors que les entreprises relevant des auxiliaires de transport ont fait appel un peu moins à l'intérim. Les secteurs qui ont connu la plus forte progression de recours à des intérimaires, est le secteur des prestataires logistiques (+111 % par rapport à 2022). Enfin, le secteur du transport sanitaire reste le secteur qui fait le moins appel à l'intérim malgré une progression de 12,1% en 2022.

La part des femmes dans les embauches reste stable en PACA pour l'année 2023. Elle est en augmentation dans les secteurs des transports de marchandises et de voyageurs.

Il est cependant en baisse dans le secteur des transports sanitaires (22% en 2023 contre 31% l'année précédente). Ce secteur reste néanmoins le secteur qui affiche le plus de mixité dans ses recrutements.

### Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

### Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2023

Toutes familles de métiers	Part des femmes	Evolution 2023/2022
Magasinage, manutention et déménagement	23%	5,4%
Organisation de la circulation des marchandises	45%	7,7%
Personnel d'encadrement logistique	28%	5,9%
Personnel de conduite du transport routier	8%	10,5%
Personnel d'encadrement du transport routier	28%	0%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	17%	6,5%
<b>Ensemble du marché du travail régional</b>	<b>51%</b>	<b>-0,2%</b>

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Alors que le secteur du transport sanitaire est le secteur qui concentre le plus de femmes sur des postes de conduite (comparé au transport routier de voyageurs et de marchandises), elles sont également plus nombreuses à être inscrites à la recherche d'un emploi de conductrices de véhicules sanitaires (33% de femmes), en hausse de 15% par rapport à 2022.

De même, 18% de femmes en recherche d'emploi sont positionnées sur les métiers de conduite en transport de voyageurs, alors que ce secteur comptabilise 17% de femmes conductrices.

La part des femmes dans la demande d'emploi sur les métiers du transport et de la logistique est de 17% sur 2023, en augmentation par rapport à 2022.

Elles restent principalement positionnées en recherche d'emploi sur les métiers d'organisation de la circulation des marchandises pour 45% d'entre elles, ainsi que sur les métiers de Personnel d'encadrement (28% en transport et 28% en logistique).

### Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2023

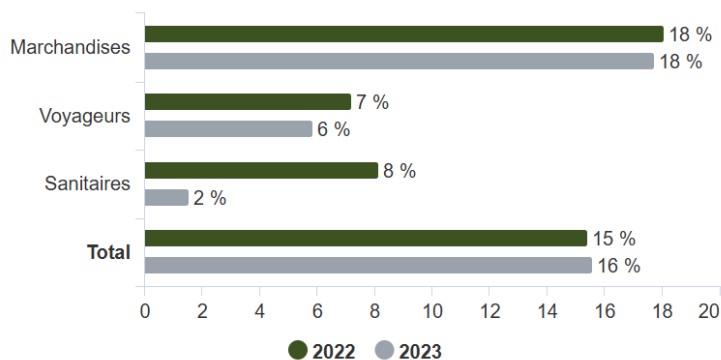
Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2023/2022
Conduite de marchandises sur longue distance	4%	12%
Courses et livraisons express	16%	0%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	5%	7,3%
Conduite de transport de particuliers	14%	3,7 %
Conduite de transport en commun sur route	18%	16,7%
Conduite de véhicules sanitaires	33%	15,4%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des embauches de jeunes de moins de 25 ans a augmenté en 2023.

Si ce taux s'établit à 16% en moyenne sur la région, il reste plus de 3 fois plus fort en marchandises qu'en transport de voyageurs.

### Part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

### Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2023

Toutes familles de métiers	Part des jeunes	Evolution 2023/2022
Magasinage, manutention et déménagement	18%	9,2%
Organisation de la circulation des marchandises	10%	-40%
Personnel d'encadrement logistique	6%	0%
Personnel de conduite du transport routier	10%	8,4%
Personnel d'encadrement du transport routier	7%	0%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	13%	8,3%
<b>Ensemble du marché du travail régional</b>	<b>12%</b>	<b>4,7%</b>

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans positionnée sur les métiers du transport et de la logistique (13% en 2023) est en augmentation (+8,3%) par rapport à 2022.

Ces jeunes en demande d'emploi sont principalement concentrés sur les métiers du Magasinage, manutention et déménagement, de l'organisation de la circulation des marchandises et de la conduite.

Sur l'ensemble des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits sur les métiers de conduite, les métiers de courses et livraisons express concentrent le plus de demandes (30%).

Le métier de conduite et livraison par tournées sur courte distance est le deuxième métier qui concentre le plus de jeunes en demande d'emploi (15% de jeunes inscrits) et est en augmentation de 4% par rapport à 2022.

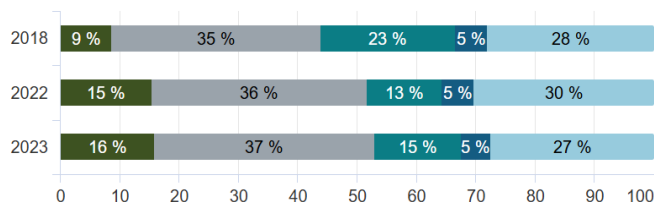
### Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2023

Métiers de la conduite	Part des jeunes	Evolution 2023/2022
Conduite de marchandises sur longue distance	7%	18,4%
Courses et livraisons express	20%	0%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	15%	4,1%
Conduite de transport de particuliers	2%	25%
Conduite de transport en commun sur route	3%	25%
Conduite de véhicules sanitaires	8%	16,7%

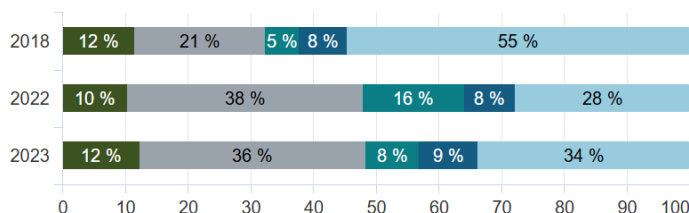
Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

## Motifs de départs des salariés employés, par activité

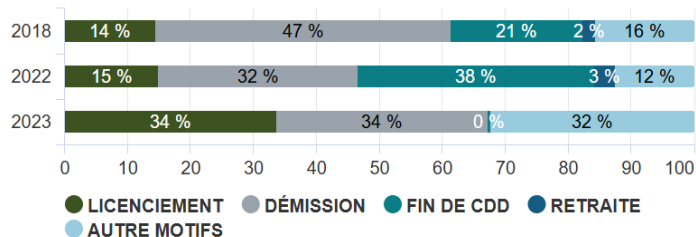
### Activités marchandises



### Transport de voyageurs



### Transport sanitaire



Les démissions pèsent pour 1/3 des départs des salariés de la Branche avec 38% des motifs en 2023.

Ces taux sont légèrement supérieurs à ceux constatés au niveau national en 2023 (+1 point au global).

**Définition :** Le taux de rotation est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année. Il nous permet d'apprécier l'ampleur des mouvements de personnel en entreprise et notamment le renouvellement des effectifs sur l'année. Plus il s'approche de 100%, plus les employeurs sont susceptibles de connaître un renouvellement important de leurs effectifs au cours de l'année. C'est un indicateur pertinent de la gestion des ressources humaines. Et bien que généralement perçu comme un marqueur du climat social, il s'explique souvent par une situation de vieillissement accru des effectifs (départs massifs en retraite par exemple).

## Taux de rotation par secteurs d'activité et par branche

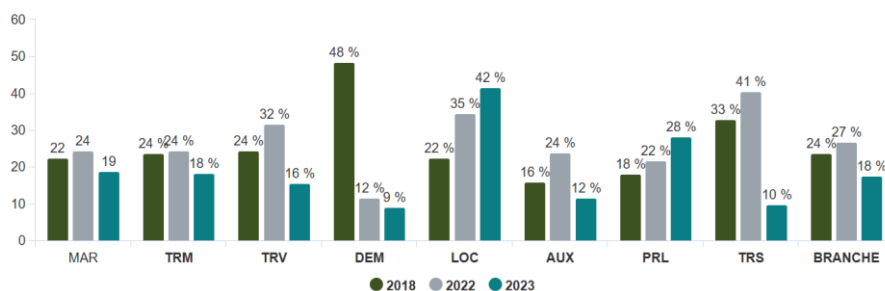


Tableau de Bord AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de rotation de la Branche poursuit son recul initié l'an dernier et atteint 18% (22% au national). Le taux de rotation est de 16% en conduite, 14% en exploitation et 29% en logistique.

# La prospective globale pour la région

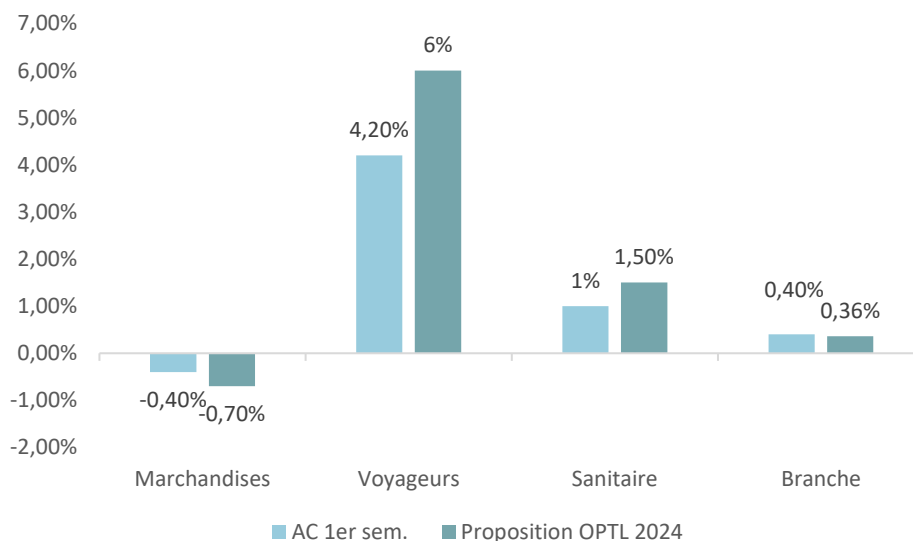
## Prévision d'effectifs 2024 de l'OPTL régional

Les membres de l'observatoire régional PACA se sont réunis le 20 novembre 2024 afin d'estimer les effectifs de la branche de l'année en cours.

Ces prévisions s'appuient sur les données Acoff – Urssaf du 1<sup>er</sup> semestre, sur les indicateurs économiques régionaux et l'expérience terrain des membres.

Les difficultés de recrutement s'estompent mais la place à l'incertitude économique et réglementaire due au dernier remaniement du gouvernement. De plus, compte tenu de la pyramide des âges de la Branche les recrutements devront se poursuivre pour remplacer les départs en retraite.

### Prévisions 2024



Les membres prévoient pour 2024 une croissance des effectifs de 0,36% soit 207 créations d'emploi en 2024 dans la branche en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## Marchandises

Les difficultés de recrutement des années précédentes laissent place à l'inconnue politique et économique. L'inflation, qui a entraîné une diminution de la consommation impacte les entrepôts et les stocks sont en augmentation. Les seules embauches réellement à prévoir sont des remplacements pour départ à la retraite.

Les membres tablent sur un second semestre 2024 à l'image du premier semestre, entre stagnation et poursuite de la baisse des effectifs. Les entreprises sont obligées de freiner les recrutements face aux incertitudes actuelles.

Par conséquent, les membres s'accordent sur une baisse de la croissance des effectifs marchandises de l'ordre de -0.7% en PACA pour l'année 2024 plus importante que la baisse constatée au 1<sup>er</sup> semestre 2024, soit 317 salariés de moins pour abaisser les effectifs du TRM à 44 183 salariés au 31 décembre 2024.

### Voyageurs

Après une croissance faible en 2023, les professionnels du transport routier de voyageurs anticipent une augmentation significative de la croissance de leur activité en 2024 qui devrait dépasser les chiffres de 2019, période pré-covid. Les différents plans de communication et d'actions (nationaux, régionaux...), les démarches de « marque employeur », ainsi que des politiques de ressources humaines plus affirmées combinées aux recrutements effectués au premier semestre laissent augurer une embellie pour ce secteur.

Les membres se sont entendus sur une augmentation des effectifs à fin décembre 2024 qui seraient donc en hausse de 6% soit 442 salariés supplémentaires pour porter les effectifs du TRV à 7814 salariés au 31 décembre 2024.

### Sanitaires

Le secteur du transport sanitaire est confronté à une problématique de vieillissement du parc de véhicules, et devra faire face aux contraintes liées au renouvellement de ce parc. La non-réévaluation des tarifs fixés par la CNAM est également problématique et entraîne des difficultés de trésoreries pour les entreprises du secteur. Malgré tout, l'activité devrait continuer sur sa lancée, portée par la demande croissante d'une population vieillissante. Parallèlement, les formations en transport sanitaire au sein des organismes de branche ne désemplissent pas, au point que certains territoires sont confrontés à des difficultés d'accès à ces formations, ce qui ne permet pas de prévoir une augmentation significative des effectifs.

Les membres prévoient un second semestre 2024 proche du premier semestre 2024 qui était à 1%. Par conséquent, on considèrera une augmentation de 1.5% pour porter les effectifs à 5 234 salariés dans ce secteur au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 77 salariés.

### Projection des emplois et des besoins en formation d'accès aux métiers

La projection des emplois et des besoins s'établit sur une ancienneté moyenne dans le métier (et non dans l'établissement comme affiché dans le rapport) de 19 ans en Marchandises, 12 ans en Voyageurs et 9 ans en Sanitaire.

Ces prévisions aident à calculer le nombre de besoins en personnel qu'il faudrait satisfaire, aussi bien pour renouveler les départs de fin de carrière (de plus en plus importants) que pour faire face à la croissance des effectifs (création nette d'emploi).

Pour information, l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi n'est pas « modélisée » ici, c'est-à-dire non prise en compte des éventuelles pénuries de main d'œuvre.

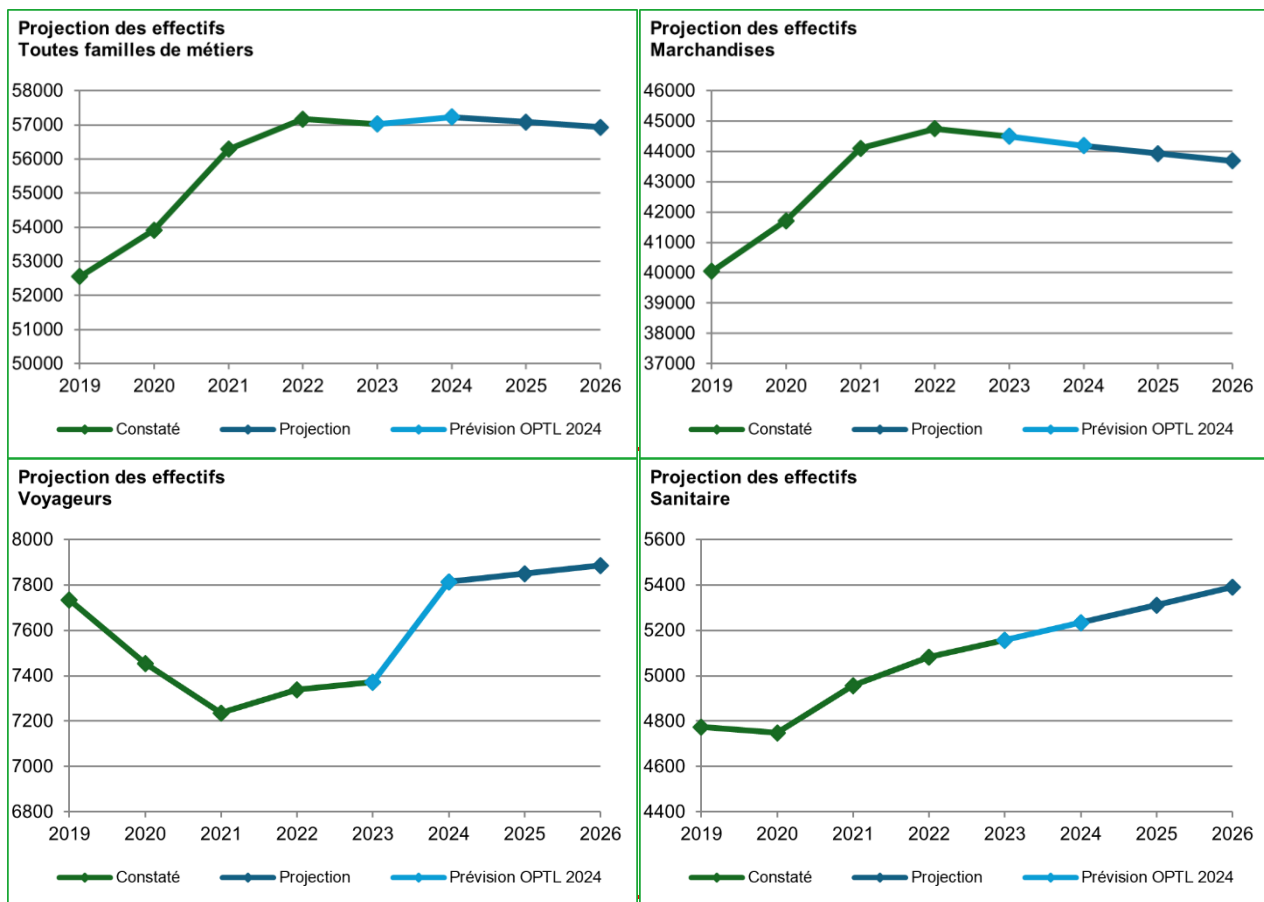


Note du rédacteur : les graphiques suivants n'expriment qu'une projection des effectifs et des besoins en personnel en fonction des évolutions passées, des prévisions de départ à la retraite et de l'estimation des membres de l'OPTL régional pour l'année 2024 en formule linéaire depuis 2019.

### Projection des emplois et des besoins en formation d'accès aux métiers en PACA

Source : Caisse nationale des Urssaf au 31 décembre 2023, Données ajustées au champ conventionnel

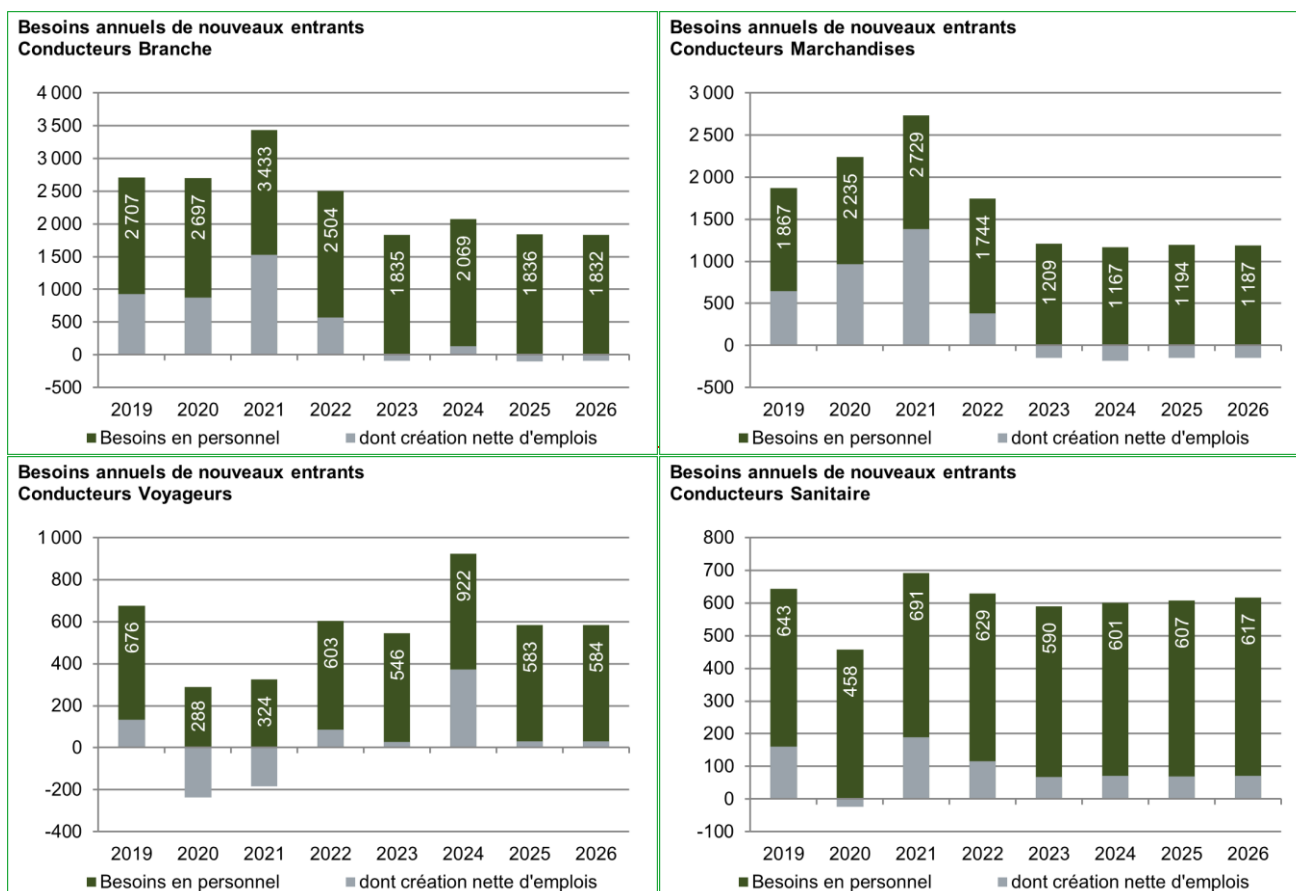
#### Projection des effectifs pour l'ensemble de la Branche et par secteur.



En PACA, la projection des effectifs et des besoins en personnel (en fonction des évolutions passées, des prévisions de départ à la retraite et de l'estimation des membres de l'OPTL régional) fait apparaître entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2026 la perte de 92 salariés, après une progression de 4 471 salariés constatée entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2023.

Cette régression porte principalement sur les transports de marchandises. La projection pour les transports de voyageurs confirme les nombreux besoins que va connaître ce secteur, du fait de la pyramide des âges.

## Projection des effectifs « Conduite » pour l'ensemble de la Branche et par secteur.



En PACA, la projection des effectifs et des besoins en personnel en CONDUITE (en fonction des évolutions passées, des prévisions de départ à la retraite et de l'estimation des membres de l'OPTL régional) fait apparaître entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2026 la disparition de 59 conducteurs, après une progression de 2 875 conducteurs constatée entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2023.

Si les créations d'emploi diminuaient dans les transports de marchandises, la projection relative aux besoins en personnel pour cause de départ fait apparaître pour les 3 années à venir des besoins significatifs dans l'ensemble des secteurs de la région Provence-Alpes- Côte d'Azur :

- 3 548 conducteurs en marchandises,
- 2 089 conducteurs en voyageurs,
- 1 825 conducteurs en sanitaire.



## Organisations syndicales



## Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES  
TRANSPORT & LOGISTIQUE  
DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS  
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres  
92100 Boulogne-Billancourt

—  
[optl@optl.fr](mailto:optl@optl.fr)